



COMPTES ADMINISTRATIFS 2018
BUDGETS PRIMITIFS 2019
Conseil Communautaire du 19 mars 2019

Mise à jour 13/03/19 à 13h45

LEXIQUE

CET : contribution économique territoriale qui est composée de la cotisation foncière des entreprises (CFE) et de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE)

- CFE : Cotisation foncière des entreprises, elle correspond à l'ancienne part des bases de taxe professionnelle assise sur la valeur locative des biens passibles d'une taxe foncière.
- CVAE : Cotisation à la valeur ajoutée des entreprises. Le taux est fixé au niveau national selon un barème progressif

DCRTP : Dotation de compensation. Dotation complémentaire de l'Etat, créée pour compenser les conséquences de la réforme de la TP, attribuée aux seules collectivités pour lesquelles la compensation par le FNGIR était insuffisante.

DGF : dotation globale de fonctionnement

DNP : Dotation Nationale de Péréquation

DSR : Dotation de Solidarité Rurale,

DSU : Dotation de Solidarité Urbaine

EPCI : Etablissement public de coopération intercommunale

FCTVA : Fonds de compensation de la TVA

FNGIR : Fonds national de garantie individuelle des ressources, abondé par les collectivités qui ont davantage de ressources fiscales après la réforme de la TP au profit des collectivités qui en ont moins. Il correspond à un mécanisme de redistribution horizontale des ressources au sein de chaque catégorie de collectivités (bloc communal, départements).

FPIC : Fonds de péréquation Intercommunale et Communale

IFER : imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux

TAFNB : taxe additionnelle au foncier non bâti

TASCOM : Taxe sur les surfaces commerciales

TFB : taxe sur le foncier bâti

TH : taxe d'habitation

SOMMAIRE

Première partie: Le Budget Général	p. 4
1 Le Compte Administratif 2018	p. 4
1.1 Le fonctionnement	p. 4
1.1.1 Les résultats de l'exercice 2018	p. 4
1.1.2 Les charges de gestion courante	p. 5
1.1.3 Les dépenses de personnel	p. 5
1.1.4 Les participations et subventions	p. 6
1.1.5 Les produits de gestion	p. 7
1.1.6 L'annuité de la dette	p. 7
1.1.7 Les recettes non affectées	p. 8
1.1.8 La TEOM	p. 8
1.2 Les investissements	p. 9
1.3 Les autres engagements	p. 10
1.4 Résultats consolidés du budget général et des budgets annexes	p. 11
2 Le Budget Primitif 2019	p. 12
2.1 Le fonctionnement	p. 12
2.1.1 Présentation générale	p. 12
2.1.2 Les recettes financières non affectées	p. 13
A/ les dotations	p. 13
B/ le panier fiscal	p. 13
C/ les attributions de compensation	p. 15
D/ le FPIC	p. 17
2.1.3 Le besoin de financement net des actions et projets	p. 17
A/ les dépenses de gestion courantes	p. 17
B/ le personnel	p. 18
C/ les participations et subventions versées	p. 21
D/ les subventions reçues et produits de gestion courante	p. 21
E/ les budgets 2019 des services	p. 22
2.1.4 L'annuité de la dette	p. 32
2.2 L'investissement	p. 33
Seconde partie: Les Budgets Annexes	p. 34
1 Les budgets économiques	p. 34
1.1 Les parcs d'activité	p. 34
1.2 Les bâtiments économiques	p. 35
2 Les budgets des services publics industriels et commerciaux	p. 37
2.1 Déchets ménagers	p. 37
2.2 Eau potable	p. 38
2.3 Assainissement	p. 39
A/ Assainissement collectif	p. 39
B/ Assainissement non collectif (SPANC)	p. 41
3 Les budgets transport, camping et services communs	p. 42
3.1 Transport	p. 42
3.2 Camping	p. 42
3.3 Services communs	p. 43
A/ Urbanisme ADS	p. 43
B/ Voirie	p. 43
C/ Tractopelle	p. 43
Présentation agrégée des 9 budgets	p. 44

Première Partie : Le Budget Général

1. Le Compte Administratif 2018

1.1 Le fonctionnement

1.1.1 Les résultats de l'exercice 2018

En K €	Dépenses d'exploitation	BP 18	CA 18	écart	En K €	Recettes d'exploitation	BP 18	CA 18	écart
011	Charges générales	6 356	5 964	-392	013	Atténuations chs personnel	412	766	355
012	Charges de personnel	19 903	19 903	0	042	Travaux en régie	16	11	-5
014	Atténuat° pduits (dont AC)	5 723	5 707	-16	70	Produits de gestion	7 465	7 154	-311
65	Particip° et subv°	4 554	4 310	-243	73	Impôts et taxes	23 273	23 635	362
66	Intérêts de la dette	740	641	-99	74	Subventions et dotations	7 811	7 756	-55
					75	Autres produits de gestion	317	344	27
					76	Produits financiers	162	162	0
(A)	Total dépenses d'exploit°	37 277	36 525	-751	(B)	Total recettes d'exploit°	39 456	39 828	372
	Op° d'ordre et exceptelles	3 622	3212			Opérations d'ordre	502	347	
	Virement section invest	4 547	0			Résultat antérieur reporté	5 488	5 375	
	TOTAL	45 446	39 728			TOTAL	45 446	45 550	
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT CUMULE								5 822	

C=B-A	Epargne Brute ou CAF brute	2 179	3 303	1 124
D	Rembourst du capital de la dette	-1 550	-1 528	22
E=C-D	Epargne Nette ou CAF nette	629	1 775	1 146

Le résultat de fonctionnement de l'exercice 2018 est de : 447 324 €

Le résultat antérieur reporté est de : 5 375 412 €

Le résultat cumulé est de : 5 822 735 €

L'année 2018 correspond à l'harmonisation progressive des compétences, des services et des tarifs de la communauté. Elle est proche, sans l'être encore totalement, d'un exercice plein et entier des compétences communautaires. L'épargne nette dégagée au CA 2018 est de 1 775 k€.

▪ les dépenses

- le taux de réalisation des charges générales (chapitre 011) est inférieur à la prévision (94%)
- l'enveloppe des participations aux organismes extérieurs et des subventions aux associations (chapitre 65) a été consommée à hauteur de 95%. Les 243 k€ non consommés correspondent à des versements moindres compte tenu des bilans (musée Mathurin Méheut, bassin versant géré par Dinan Agglomération...)
- des intérêts d'emprunts (chapitre 66) sont inférieurs de 99 k€ par rapport au BP en raison du réaménagement des emprunts (large ouverture des crédits au BP pour disposer d'une marge de manœuvre budgétaire)

▪ les recettes

- les produits de gestion (chapitre 70) sont inférieurs de 4% au prévisionnel en raison notamment d'une baisse de l'ordre de 5% des entrées à la piscine de Lamballe (-40 k€ sur un produit total de 385 k€) par rapport à 2017, de la baisse des cours mondiaux des recettes matières liées à la TEOM (-30% par rapport au prévisionnel soit un écart de 178 k€)
- au chapitre 73, les rôles supplémentaires et complémentaires ont généré 303 K€ de recettes fiscales supplémentaires par rapport au BP.

1.1.2 Les charges de gestion courante

Chapitre 011 Charges de gestion courante en €	BP 18	CA 18	Ecart CA/BP
Prospective et développement économique	595 983	367 508	-228 475
Administration générale et vie de la cite	876 578	802 724	-73 854
Services à la population et solidarités	1 083 631	890 927	-192 704
Communication et partenariats	84 800	81 097	-3 703
Santé	74 000	215 568	141 568
Technique	2 020 021	1 944 008	-76 013
Ressources (Finances et RH)	428 700	367 348	-61 352
Déchets ménagers- TEOM	1 192 106	1 295 091	102 985
Total	6 355 819	5 964 271	-391 548

Les 392 K€ de crédits non consommés correspondent à des décalages de certaines actions (études TEP CV PCAET, suivi animation PIG, ouverture du centre social) et à une moindre réalisation de certains crédits (fluides, moins d'algues vertes, maintenance informatique notamment).

La subvention d'équilibre au Centre de santé de Lamballe a été plus importante que prévue : l'agrément n'a été attribué qu'en octobre 2018 ce qui n'a pas permis d'appliquer jusque-là les cotations majorées ni d'effectuer de visites à domicile. Il a fallu aussi le temps que les médecins constituent leur patientèle. L'élargissement des horaires d'ouverture n'a été possible qu'à compter de septembre.

Concernant les déchets ménagers, l'écart entre le CA et le BP s'explique par la hausse du prix du carburant, l'augmentation des tonnages collectés et la hausse des tarifs de Kerval en juin 2018. Par ailleurs, la mise en fonctionnement des colonnes enterrées a engendré une charge de service supplémentaire confiée à un prestataire privé. Ce service sera effectué en régie en 2019.

1.1.3 Les dépenses de personnel

La totalité du personnel est comptabilisé sur le budget général.

La dépense nette de personnel a été réalisée conformément aux prévisions. Le chapitre 013 (atténuation des charges de personnel) est supérieur au prévisionnel en raison, notamment, de l'encaissement en 2018 d'indemnités journalières sur exercices antérieurs et sur des arrêts non anticipés

	Budget total 2018	CA2018
Masse salariale TOTALE (012) en K€	19 903 273	19 903 273
Recettes	8 497 226	8 778 997
Remboursement-facturation des services	5 768 747	6 050 518
Fact° des services mutualisés par l'AC	2 728 479	2 728 479
MASSE SALARIALE NETTE	11 406 047	11 124 276

1.1.4 Les participations et subventions

- **Les contingents et participations aux organismes extérieurs**

(En K€)	BP 18	CA 18	<i>Ecart CA/BP</i>
SDIS	672 214	672 214	0
Syndicat Mixte du Haras	130 000	130 000	0
GIPC Musée M. Méheut	95 135	67 484	-27 651
Pays de Saint Briec et SIG	396 004	396 843	839
Mégalis très haut débit	20 000	18 087	-1 913
Dématisation Mégalis	16 772	16 772	0
Offices du Tourisme et SPL Tourisme	598 705	573 705	-25 000
Sensation Bretagne	8 000	8 000	0
Syndicat des caps	38 050	38 046	-4
Camping La Tourelle - Moncontour	22 000	22 000	0
Piscine Jugon	101 000	100 783	-217
Piscine Lanrelas	9 000	9 000	0
Participation DSP piscine Moncontour Plémy	165 000	161 941	-3 059
Participation Dinan Agglo - Bassin Versant	64 460	5 456	-59 004
Participation Dinan Agglo - Multiaccueil	53 390	53 390	0
Participation Dinan Agglo - Médiathèque Broons	7 900	5 000	-2 900
Fonds Solidarité Logement	38 700	38 356	-344
Cyberbases (revertst aux com et occup° locaux)	11 700	12 218	518
Participation maison de santé	2 600	2 600	0
Participation pour les ALSH	29 700	33 069	3 369
Total Contingents et particip° organismes extérieurs	2 480 330	2 364 964	-115 366

- **Les subventions aux associations**

Subventions aux associations en €	
Montant voté au BP 2018	999 681
Montant au CA 2018	954 936
Montants des principales ventilations au CA 2018	
ALSH associatives (lamballe, Noyal, Penguily))	38 362,00
Crèche associative "la courte échelle" - Lamballe	114 448,00
Accueil en relais "Chèques parents" (Petite enfance)	38 739,00
OISCL - Office Interco Sports, Culture et Loisirs	75 646,00
Office communautaire des sports Arguenon Hunaudaye	19 318,00
Station sports nature - jugon les lacs	36 146,00
Maison pêche et nature	28 575,00
Penthièvre action	68 900,00
Mission locale (et cotisation 103 318 € au 011 pour info)	35 000,00
Armor initiative - accompagnement des entreprises	39 274,00
Agence locale de l'énergie (ALEC)	88 836,00

1.1.5 Les produits de gestion

PRODUITS DE GESTION DES SERVICES en K€	BP 18	CA 18	Ecart CA/BP
Entrées piscine	437	385	-52
Animations jeunesse	416	437	21
Site Botrai	40	50	10
Petite enfance	250	238	-12
Enseignement musical	165	214	49
Location de salles	27	27	0
Facturation Centre technique	132	167	35
Revenus des immeubles et terrains	168	212	44
Produits divers de gestion courante (not charges de bât et refacturation aux budgets annexes)	149	132	-17
Autres produits	34	35	1
Sous total produits de la gestion des services	1 818	1 897	79
TEOM – recettes matières + redevances spéciales	461	283	-178
Facturation de personnel et de charges	5 503	5 318	-185
TOTAL chapitres 70+75	7 782	7 498	-284

1.1.6 L'annuité de la dette

C'est le montant total des dépenses liées au remboursement des emprunts. Il totalise le remboursement des intérêts et du capital. Un réaménagement a été réalisé en 2018 : 7 emprunts ont été renégociés – pour des indemnités de remboursement anticipé de 208 K €.

En K€	BP 2018	CA 2018
Remboursement du capital (chap 16)	1 550	1 527
Atténuation du capital *	-34	-33
Sous total remboursement du capital	1 516	1494
Intérêts payés (chap 66)	673	563
Atténuation des intérêts *	-3	-2
Fonds de soutien (encaissement du 13ème)	-159	-159
Sous total remboursement des intérêts	511	402
Annuité nette	2 027	1 896

* reversements par les budgets annexes

1.1.7 Les recettes non affectées

Les recettes financières non affectées comprennent :

- les dotations : dotation forfaitaire, de solidarité urbaine et dotation nationale de péréquation
- le panier fiscal : dont taxes d'habitation et foncières, compensations, droits de mutation
- le FPIC : Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal

(En K€)	BP 18	CA 18	Ecart CA/BP
Dotations	3 186	3 181	-5
FPIC	1 055	829	-226
Panier fiscal net	12 415	12 892	477
Recettes non affectées	16 656	16 902	246

Le FPIC : En 2018, compte tenu de la baisse - inattendue- des dotations de près de la moitié des communes en France, il a été adopté un dispositif exceptionnel d'ajustement via le FPIC au profit des communes perdant de la DGF avec le soutien des communes bénéficiant d'une évolution favorable de DGF. En parallèle, Lamballe Terre & Mer a diminué son FPIC de 226 K € par rapport au BP 2018 et la ville de Lamballe de 110 K €. Il s'agissait d'une solution ponctuelle au changement de référentiel qui a fait suite à la fusion. Ce compromis destiné à être transitoire s'accompagne d'un engagement à élaborer un pacte de solidarité financière et fiscale.

1.1.8 La TEOM

Chap	DEPENSES	BP 2018	CA 2018	BP 2019	Ecart BP19/BP18
011	Charges générales	1 192 106,00 €	1 304 191,32 €	1 390 000,00 €	197 894,00 €
012	Personnel	930 040,00 €	946 342,85 €	953 759,00 €	23 719,00 €
12	Services supports		45 388,20 €	43 582,22 €	43 582,22 €
65	Subventions-participations	673 769,00 €	592 203,79 €	627 000,00 €	- 46 769,00 €
	charges d'exploitation	2 795 915,00 €	2 888 126,16 €	3 014 341,22 €	218 426,22 €
67	Charges exceptionnelles	76 095,00 €	75 094,00 €	25 000,00 €	- 51 095,00 €
042	Opérations d'ordre de transfe	225 800,00 €	217 500,00 €	241 500,00 €	15 700,00 €
	TOTAL DEPENSES	3 097 810,00 €	3 180 720,16 €	3 280 841,22 €	183 031,22 €

Chap	RECETTES	BP 2018	CA 2018	BP 2019	Ecart BP19/BP18
70	Produits de gestion	461 370,00 €	282 906,78 €	301 500,00 €	- 159 870,00 €
73	Impôts et taxes	2 006 010,00 €	2 006 427,00 €	2 076 220,00 €	70 210,00 €
74	Subventions-Dotations	578 549,00 €	505 916,86 €	500 000,00 €	- 78 549,00 €
	Produits d'exploitation	3 045 929,00 €	2 795 250,64 €	2 877 720,00 €	- 168 209,00 €
042	Opérations d'ordre de transfe	- €	- €	14 653,00 €	14 653,00 €
77	Produits exceptionnels	1 989,00 €	12 752,73 €	- €	- 1 989,00 €
	TOTAL RECETTES	3 047 918,00 €	2 808 003,37 €	2 892 373,00 €	- 155 545,00 €

RÉSULTAT TEOM - 372 717 €

1.2 Les investissements

Les investissements 2018 ont été réalisés à hauteur de 9 668 K€.

Ils ont été financés à 74 % par des ressources propres et à 16 % par l'emprunt.

En K€	BP 18	CA 18	%
Financement des partenaires	1 976	648	7%
FCTVA	838	395	4%
Autofinancement net	9 568	7 125	74%
Financement par emprunt	2 346	1500	16%
Total financement	14 728	9 668	

Les projets d'investissement menés en 2018 représentent un taux de réalisation de 66%.

PROJETS D'INVESTISSEMENT MENES EN 2018 en K€	
EXPRESSION MUSICALE	38
SPORTS LOISIRS dont	1 052
Salle multisports - Pledeliac	192
Gymnase Jouan - Lamballe	27
Complexe sportif - Lamballe	66
Gymnase du Liffré - Lamballe	553
La Piscine - Lamballe gros entretien	121
Piscine intercommunale - Pleneuf	19
Station VTT - Trébry	31
ETABLISSEMENTS DE SANTE dont	1 614
Maison de Santé - Lamballe	520
Maison de Santé - Erquy	271
Maison de Santé - Pléneuf	475
Pole de santé Jugon les Lacs	200
Pole de santé Planguenoual	146
ENFANCE ET ADOLESCENCE	53
SERVICES SUPPORTS dont	774
Aquisition matériel informatique	209
Centre technique	166
Refonte infrastructure	207
BATIMENTS PUBLICS dont	558
Salle multifonctions Plénée Jugon	160
Bureau de poste Plédéliac	65
Local Solidarité - Lamballe	333
LOGEMENT dont	377
PLH - Aide à la construction de logements sociaux	18
PLH - Favoriser l'accès au logement	322
PLH - Aide à la rénovation	31
COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS MENAGER	480
Colonnes enterrées - Pleneuf	463
AMENAGEMENT URBAIN dont	3 578
Voirie	146
Déploiement Très haut débit	2 568
Collège Simone Veil - Lamballe	365
ZI Ouest Beausoleil	487
ENVIRONNEMENT dont	364
Etang des Ponts neufs - Lamballe vannes de crues	66
Plan d'eau de la Ville Gaudu - Lamballe	26
Atlas de la biodiversité intercommunal	100
Programme bocager	38
Programme milieux aquatiques	117
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	216
TOURISME dont	564
Musée Mathurin Meheut - Lamballe	491
Site du Botrai- St Trimoel	47
TOTAL	9 668 €

1.3 Les autres engagements financiers

1.3.1 Liste des emprunts garantis au 31/12/2018 :

Bénéficiaire	Catégorie	Année de réalisation	Durée initiale du prêt	Montant initial garanti (€)	Capital restant dû garanti (€)	Fin de garantie
BATIMENTS ET STYLES DE BRETAGNE	SA HLM	2015	50	66 335,00	64 449,63	2065
BATIMENTS ET STYLES DE BRETAGNE	SA HLM	2015	50	62 441,50	60 666,79	2065
BATIMENTS ET STYLES DE BRETAGNE	SA HLM	2015	50	40 976,50	40 397,36	2065
BATIMENTS ET STYLES DE BRETAGNE	SA HLM	2015	50	36 005,00	35 496,13	2065
BATIMENTS ET STYLES DE BRETAGNE	SA HLM	2014	50	29 476,50	28 637,68	2064
BATIMENTS ET STYLES DE BRETAGNE	SA HLM	2015	50	28 429,50	27 436,11	2065
TERRE ET BAIE HABITAT	OPH	2014	50	26 895,50	25 086,49	2064
BATIMENTS ET STYLES DE BRETAGNE	SA HLM	2015	50	17 840,50	17 217,11	2065
BATIMENTS ET STYLES DE BRETAGNE	SA HLM	2016	50	17 423,50	17 423,50	2066
BATIMENTS ET STYLES DE BRETAGNE	SA HLM	2015	50	13 659,00	13 420,92	2065
TERRE ET BAIE HABITAT	OPH	2014	50	13 447,50	12 706,94	2064
BATIMENTS ET STYLES DE BRETAGNE	SA HLM	2014	50	9 825,50	9 482,03	2064
BATIMENTS ET STYLES DE BRETAGNE	SA HLM	2015	50	9 001,00	8 844,11	2065
BATIMENTS ET STYLES DE BRETAGNE	SA HLM	2016	50	8 711,50	8 711,50	2066
BATIMENTS ET STYLES DE BRETAGNE	SA HLM	2018	50	10 177,00	10 177,00	2068
BATIMENTS ET STYLES DE BRETAGNE	SA HLM	2018	50	30 531,50	30 531,50	2068
BATIMENTS ET STYLES DE BRETAGNE	SA HLM	2018	50	7 738,50	7 738,50	2068
BATIMENTS ET STYLES DE BRETAGNE	SA HLM	2018	50	7 738,50	7 738,50	2068
SA D HLM D ARMORIQUE	SA HLM	2017	40	277 292,00	272 018,20	2057
BATIMENTS ET STYLES DE BRETAGNE	SA HLM	2015	40	265 434,50	255 279,16	2055
BATIMENTS ET STYLES DE BRETAGNE	SA HLM	2015	40	247 435,00	237 968,31	2055
BATIMENTS ET STYLES DE BRETAGNE	SA HLM	2015	40	225 620,00	221 328,95	2055
BATIMENTS ET STYLES DE BRETAGNE	SA HLM	2015	40	172 549,00	169 267,30	2055
SA D HLM D ARMORIQUE	SA HLM	2018	40	170 752,50	167 504,97	2057
SA D HLM D ARMORIQUE	SA HLM	2017	40	144 319,00	141 083,49	2057
BATIMENTS ET STYLES DE BRETAGNE	SA HLM	2014	40	134 037,00	128 904,10	2054
SA D HLM D ARMORIQUE	SA HLM	2018	40	127 261,50	124 408,40	2057
BATIMENTS ET STYLES DE BRETAGNE	SA HLM	2015	40	109 449,00	104 529,57	2055
TERRE ET BAIE HABITAT	OPH	2014	40	94 057,50	85 840,46	2054
BATIMENTS ET STYLES DE BRETAGNE	SA HLM	2015	40	87 919,00	85 947,93	2055
BATIMENTS ET STYLES DE BRETAGNE	SA HLM	2016	40	85 520,50	85 520,50	2056
BATIMENTS ET STYLES DE BRETAGNE	SA HLM	2015	40	81 305,00	77 650,56	2055
TERRE ET BAIE HABITAT	OPH	2014	40	55 279,00	51 138,63	2054
BATIMENTS ET STYLES DE BRETAGNE	SA HLM	2015	40	49 463,50	48 354,57	2055
BATIMENTS ET STYLES DE BRETAGNE	SA HLM	2014	40	46 595,50	44 500,50	2054
BATIMENTS ET STYLES DE BRETAGNE	SA HLM	2016	40	31 523,00	31 523,00	2056
BATIMENTS ET STYLES DE BRETAGNE	SA HLM	2018	40	48 927,00	48 927,00	2058
BATIMENTS ET STYLES DE BRETAGNE	SA HLM	2018	40	124 749,50	124 749,50	2058
BATIMENTS ET STYLES DE BRETAGNE	SA HLM	2018	40	51 711,00	51 711,00	2058
BATIMENTS ET STYLES DE BRETAGNE	SA HLM	2018	40	38 904,00	38 904,00	2058
ARMOR HABITAT-COOPALIS	SA HLM	2015	30	691 400,00	388 856,10	2045
PENTHIEVRE ACTIONS	ASSOCIATION	2018	20	125 000,00	125 000,00	2038
PENTHIEVRE PLUS	ASSOCIATION	2012	15	75 000,00	47 507,64	2027
En-cours garanti au 31/12/2018					3 584 585,64	

Les garanties d'emprunt au bénéfice de personnes privées, sont encadrées par 3 règles prudentielles cumulatives :

- le total des annuités de la dette de la Communauté et des annuités garanties (déduction faite des provisions) ne peut dépasser 50 % des recettes réelles de fonctionnement
- le montant des annuités garanties au profit d'un même débiteur (hors logements sociaux) ne peut excéder 10% du montant total des annuités garanties.

- La quotité maximale susceptible d'être garantie par une ou plusieurs collectivités sur un même emprunt est fixée à 50%

Ces ratios ne s'appliquent pas aux garanties d'emprunt accordées aux opérations en lien avec le logement social ni aux personnes morales de droit public.

1.3.2 Liste des biens immobiliers acquis par l'Etablissement Public Foncier de France pour le compte de l'EPCI :

Situation	Année acquisition	Surface	Prix acquisition TTC	Fin du portage	rétrocession et remboursement
					(prix acquisition + frais de portage)
La Guignardais LAMBALLE	2013	1126 m2	226 000 €	2018	prévue mars 2019 : 747 334,29 €
La Guignardais LAMBALLE	2014	97 m2	100 000 €	2019	
La Guignardais LAMBALLE	2014	1590 m2	261 001 €	2019	
Rue Pré Tanné MORIEUX	2016	941 m2	117 000 €	2022	/
Rue de Penthièvre PENGUILY	2017	40 m2	400 €	2023	/
	2017	1087 m2	60 000 €	2023	

Soit un total de

764 401 € - prix acquisition seul

1.4 Résultats cumulés du budget général et des budgets annexes

en €	Résultat cumulé de fonctionnement au 31-12-18	Résultat cumulé d'investissement au 31-12-18	Résultat global cumulé au 31-12-18	dont programmes travaux &
Budget GENERAL	5 822 735,66	-2 453 421,53	3 369 314,13	9 668 K€
Budget EAU	2 720 718,71	603 814,56	3 324 533,27	1 226 K€
Budget ASSAINISSEMENT	3 413 731,12	-814 561,80	2 599 169,32	1 910 K€
Budget DECHETS MENAGERS	1 128 730,85	-224 601,81	904 129,04	1 837 K€
Budget BATIMENTS	189 637,75	322 254,77	511 892,52	116 K€
Budget PARCS ACTIVITE	-127 087,05	-2 324 518,25	-2 451 605,30	972 K€
Budget CAMPING	13 149,58	2 217,65	15 367,23	10 K€
Budget TRANSPORT	201 757,55	13 177,98	214 935,53	3 K€
Budget SERVICES COMMUNS	0,00	-15 886,86	-15 886,86	166 K€
TOTAL	13 363 374	-4 891 525	8 471 849	15 908 K€

2. Le Budget Primitif 2019

Le Budget 2019 a été construit à partir des orientations retenues par le Conseil communautaire lors de sa séance du 26 février 2019.

2.1 Le fonctionnement

2.1.1 Présentation générale

Le budget de fonctionnement 2019 s'équilibre à **44 438 684 €**.

En K €	Dépenses d'exploitation	BP 18	CA 18	BP 19	Ecarts BP19/BP18	En K €	Recettes d'exploitation	BP 18	CA 18	BP 19	Ecarts BP19/BP18
11	Charges générales	6 356	5 964	6 951	595	13	Atténuat° charges personnel	412	766	618	206
12	Charges de personnel	19 903	19 903	22 219	2 316	42	Travaux en régie	16	11	24	8
14	Atténuat° de produits (dt AC)	5 723	5 707	4 659	-1 064	70	Produits de gestion	7 465	7 154	8 644	1 179
65	Participations et subventions	4 554	4 311	5 280	726	73	Impôts et taxes	23 273	23 635	24 068	795
66	Intérêts de la dette	740	641	650	-90	74	Subventions et dotations	7 811	7 756	8 302	491
						75	Autres produits de gestion	317	344	392	75
						76	Produits financiers	162	162	161	-1
(A)	Dépenses d'exploitation	37 277	36 526	39 759	2 482	(B)	Recettes d'exploitation	39 456	39 828	42 209	2 753
	Opér° d'ordre et excepl	8 169	3 201	4 680			Opér° d'ordre et excepl	502	347	1 153	
							Résultat antérieur	5 488	5 375	1 077	
	TOTAL	45 446	39 727	44 439			TOTAL	45 446	45 550	44 439	

C=B-A	Epargne brute ou CAF brute	2 179	3 303	2 450
D	Remboursé du capital dette	-1 550	-1 528	-1 550
E=C-D	Epargne Nette ou CAF nette	629	1 775	900

Les dépenses d'exploitation augmentent de BP à BP de +6,6%, soit 2 482 k€

Les recettes d'exploitation augmentent de BP à BP de +7%, soit 2 753 k€

L'autofinancement brut dégagé par la section de fonctionnement permet de :

- couvrir le remboursement du capital de la dette : 1 550 K€
- financer le programme d'investissement pour un montant prévisionnel de 900 K€.

2.1.2 Les recettes financières non affectées

Dans l'attente des notifications, les inscriptions budgétaires correspondent à des estimations à prendre avec prudence.

(En K€)	BP 18	CA 18	BP 19	Ecart BP19/BP18
Dotations	3 186	3 181	3 715	529
FPIC	1 055	829	1 000	-55
Panier fiscal net	12 415	12 892	13 041	626
Recettes non affectées	16 656	16 902	17 756	1 100

A/ LES DOTATIONS

La transformation de la Communauté de communes en Communauté d'Agglomération se traduit par une augmentation estimée de la DGF de 534 K€ par rapport au CA 2018 (source RCF) soit :

DGF (En K€)	BP 18	CA 18	BP 19	Ecart BP19/BP18
Dotat° d'intercommunalité	998	1 009	1 593	595
Dotation de compensation	2 188	2 172	2 122	-66
Total DGF	3 186	3 181	3 715	529

Source : RCF

En 2017 et 2018, la dotation d'intercommunalité (DI) de Lamballe Terre & Mer est le fruit d'un calcul particulier, lié à la fusion. En 2019, le passage en communauté d'agglomération conjugué avec la réforme de la dotation intercommunale permet un gain de DGF. De façon exceptionnelle, pour les Communautés de communes devenues Communautés d'agglomération au 01/01/2019, la limitation de l'évolution de DGF à 10% ne s'appliquera pas. Ainsi, Lamballe Terre & Mer bénéficiera dès 2019 d'une progression de la part intercommunalité de sa dotation de l'ordre de 57% au lieu de 10%, passant de 1 009 K€ à 1 593 K€ au lieu de 1 111 K€.

La dotation de compensation utilisée pour le financement de l'alimentation de la péréquation nationale au sein de la DGF devrait baisser. La baisse estimée est de l'ordre de -1,9%.

B/ LE PANIER FISCAL

Lamballe Terre & Mer relève du régime de la fiscalité mixte : l'EPCI perçoit la Fiscalité Professionnelle Unique (FPU) ainsi que la fiscalité ménages (en K€).

Les impôts ménages

TAXE	TH	TFB	TFNB
TAUX 2019	14,97%	0,629%	7,07%
Produit attendu	9 743 K€	399 K€	242 K€

La **taxe d'habitation** devrait représenter un produit de 9 743K € en 2019, soit une progression de 346 K € par rapport au BP 2018.

La fiscalité des entreprises :

La Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) : devrait représenter un produit de 4 503 K € en 2019, soit une progression de 206 K € par rapport au BP 2018.

CFE	TAUX 2019	Produit attendu
	27,45%	4 503 K€

Les autres composantes du panier fiscal :

Reversements de fiscalité (foncier bâti, fiscalité éolienne) :

Deux Communauté de communes avaient adopté le principe de reversement de fiscalité :

- un reversement de taxe foncière des communes vers l'EPCI
- un reversement de la fiscalité éolienne de l'EPCI vers les communes.

Leur harmonisation est à l'étude dans le cadre d l'élaboration du pacte fiscal et financier.

Reversements de fiscalité en €	BP 17	CA 18	BP 19	Ecart
				BP19/BP18
Fiscalité éolien de l'EPCI aux communes	-58 303	-60 441	-60 517	-2 214
TF des parcs d'activité des communes à l'EPCI	91 000	103 327	95 332	4 332
Total reversements de fiscalité	32 697	42 886	34 815	2 118

Le panier fiscal net :

		BP 2018	CA 2018	BP 2019	
impôts "ménages"	Taxe d'habitation (TH)	9 359	9 450	9 743	53%
	Taxe foncier bâti (TFB)	380	385	399	
	Taxe foncier non bâti (TFNB)	238	237	242	
	rôles rectificatifs (RC+RS)	0	331	0	
	+ taxe additionnelle FNB	166	170	170	
	+ compensat° Etat (TH TF TP)	524	467	397	
impôts entreprises	+ DCRTP	400	467	467	47%
	+ CFE	4 297	4 406	4 503	
	+ CVAE	3 189	3 111	3 235	
	reversement TF des comm (parcs activités)	91	103	95	
	+ TASCOT	689	665	695	
	+ IFER	575	580	591	
Produit fiscal des taxes:		19 908	20 372	20 537	
Attenuation de produits:					
	- FNGIR	-1 446	-1 446	-1 446	
	- reversements de fiscalité	-16	-1	-16	
	- AC fiscale	-6 031	-6 033	-6 034	
	Panier fiscal net	12 415	12 892	13 041	

L'AC fiscale correspond à la neutralisation des transferts de fiscalité et ne comprend pas les compensations liées aux transferts de compétence

La fiscalité des déchets ménagers :

Concernant la gestion des déchets ménagers, deux systèmes de financement coexistent, la REOM (Redevance enlèvement ordures ménagères) dans le budget annexe (présenté p.37) et la TEOM (Taxe d'enlèvement des ordures ménagères) dans le budget général.

TAXE	TEOM
TAUX 2018	9.18%
TAUX 2019	9.64%

Une augmentation du taux de TEOM est proposée pour 2019.

C/ POINT SUR LES ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION (AC)

Les attributions de compensation intègrent les AC fiscales de référence, les AC relatives aux transferts de compétences ainsi que le remboursement par la ville de Lamballe-Armor des frais de personnel des services mutualisés.

Leur montant est arrêté sur proposition de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT), composée d'un élu représentant chacune des 38 communes membres. La CLECT intervient **dans une perspective de neutralité financière** tant pour les communes que pour l'EPCI.

En 2019, les dossiers soumis à la CLECT concernent notamment :

- Les subventions aux associations ne relevant pas de l'intérêt communautaire et dont le versement est confié aux communes concernées
- Le transfert de la compétence contingent SDIS comprenant la contribution incendie des communes en 2018 minorée de la valorisation au volontariat (qui concerne 6 communes de Lamballe Terre & Mer)
- Le transfert des Zones d'activité économique
- Le transfert des ALSH d'Erquy, Pléneuf-Val André et Lamballe-Armor pour 297 309€
- Le transfert de la Cyber base d'Erquy
- Le retour de Cap Armor à Moncontour

Les montants prévisionnels des Attributions de Compensation (AC) des 38 communes composant Lamballe Terre & Mer pour l'année 2019 sont établis à **titre indicatif** sur la base des données brutes portées à notre connaissance à ce jour.

Les montants indiqués dans le tableau ci-joint prennent en compte :

- l'ajustement de l'AC voirie conformément au tableau d'amortissement 2019 des emprunts.
- la contribution incendie des communes en 2018 de 847 798 €, minorée de la valorisation au volontariat pour 76 670 € (concerne 6 communes de Lamballe Terre & Mer), ce qui représente un total de 771 128 €.
- les ALSH pour 297 309 €
- la Cyber base
- le retour de Cap Armor à Moncontour (10 100€)
- la piscine de Jugon dont le transfert est reporté au terme de la DSP
- les mises à jour tourisme (pour Hénanbihen et Saint-Denoual)

Les AC définitives 2019 seront établies à l'issue des travaux de la CLECT.

Attributions de compensation prévisionnelles pour 2019 Lamballe Terre & Mer

Communes	AC définitives 2018 en euros		AC prévisionnelles 2019 en euros	
	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement
Andel	94 408,00		94 408,00	
Bouillie (La)	16 390,84		1 307,84	
Bréhand	257 956,00		257 956,00	
Coetmieux	169 556,00		169 556,00	
Eréac	54 505,00	41 701,00	40 116,00	41 820,00
Erquy	413 445,78		142 519,18	
Hénanbihen	245 303,17	93 553,00	226 666,97	93 553,00
Hénansal	193 329,00		193 329,00	
Hénon	74 377,00		46 550,00	
Jugon-les-lacs-Cne-nvelle	220 624,90		144 534,90	
Lamballe-Armor	-844 105,07		-908 097,07	
Landéhen	34 762,00		34 762,00	
Lanrelas	103 257,00	55 055,00	82 449,00	55 223,00
Malhoure (La)	11 864,00		11 864,00	
Moncontour	78 932,00		72 428,00	
Noyal	108 841,00		108 841,00	
Penguily	14 820,00		14 820,00	
Plédéliac	23 276,76		-4 353,24	
Plémy	21 118,00		-8 033,00	
Plénée Jugon	153 728,48		116 538,48	
Pléneuf-Val-André	242 553,01		26 405,01	
Pléstan	110 615,34		74 366,34	
Plurien	54 529,57		21 448,57	
Pommeret	249 973,00		249 973,00	
Quessoy	455 100,00		374 997,00	
Quintenic	26 810,00		26 810,00	
Rouillac	27 394,00	31 717,00	19 044,00	31 785,00
Saint-Alban	72 337,83		35 581,83	
Saint-Denoual	83 350,58	22 371,00	76 776,78	22 371,00
Saint Glen	16 076,00		16 076,00	
Saint-Rieul	60 444,00		60 444,00	
Saint-Trimoël	21 551,00		21 551,00	
Sévignac	140 067,00	79 574,00	115 223,00	79 807,00
Tramain	18 428,60		7 021,60	
Trébry	44 866,00		44 866,00	
Trédaniel	21 673,00		3 041,00	
Trédias	38 497,00	20 976,00	29 236,00	21 059,00
Trémeur	181 030,00	29 339,00	165 388,00	29 526,00
TOTAL	3 311 685,79	374 286,00	2 206 412,19	375 144,00
AC TOTALES (I+F)	3 685 971,79 €		2 581 556,19 €	
AC versées	4 530 076,86 €		3 502 039,50 €	
AC reçues	844 105,07 €		920 483,31 €	

D/ LE FPIC

Selon les projections, Lamballe Terre & Mer et ses communes membres devraient bénéficier du FPIC pour un montant total estimé à 2 000 K € en 2019.

En 2017, le conseil communautaire de Lamballe Terre & Mer a validé à l'unanimité le principe d'une répartition dérogatoire libre dans laquelle : les communes et l'EPCI percevaient a minima les montants 2016 et le surplus était partagé à part égale entre les communes et l'EPCI.

Pour le BP 2019 :

- une proposition de partage à part égale entre les communes et l'EPCI.
- une répartition entre les communes arrêtée à l'issue des travaux sur le pacte fiscal et financier.

Montant du FPIC en €	2017	2018	BP 2019	Evolution
	CA	CA	Estimation	2019/2018
Total ensemble intercommunal	2 052 162	2 038 711	2 000 000	-38 711
Part Lamballe Terre & Mer	1 083 643	829 162	1 000 000	170 838
Part des communes	968 519	1 209 549	1 000 000	-209 549

2.1.3 Le besoin de financement net des actions et projets engagés par l'EPCI

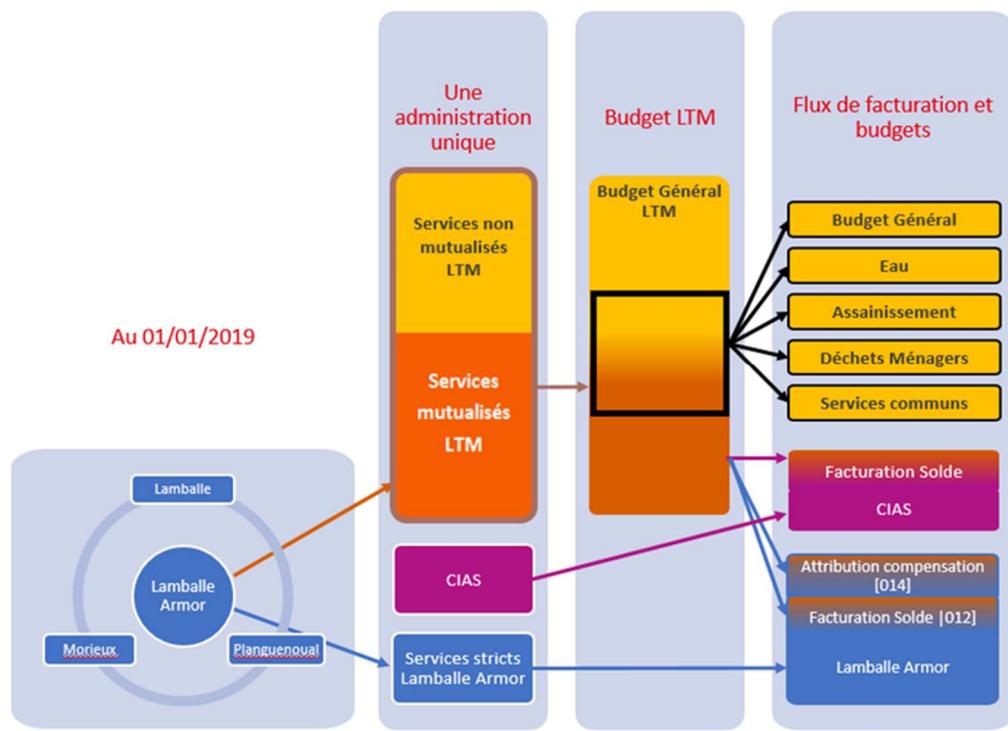
A/ LES DEPENSES DE GESTION COURANTES

Chapitre 011 Charges de gestion courante en €	BP 18	CA 18	BP 19	Ecart BP/BP
Prospective et développement économique	595 983	367 508	704 837	108 854
Administration générale	876 578	802 724	962 565	85 987
Services à la population et solidarités	1 083 631	890 927	1 239 365	155 734
Communication et partenariats	84 800	81 097	115 610	30 810
Santé	74 000	215 568	80 000	6 000
Technique	2 020 021	1 944 008	2 101 436	81 415
Ressources (Finances et RH)	428 700	367 348	357 000	-71 700
Déchets ménagers-TEOM	1 192 106	1 295 090	1 390 000	197 894
Total	6 355 819	5 964 270	6 950 813	594 994

Les écarts de BP/BP s'expliquent par :

- Economie : montée en puissance de la compétence économique
- Développement durable : inscription en année pleine du PCAET
- Habitat : lancement de l'OPAH RU
- Jeunesse : transfert de la compétence ALSH des communes d'Erquy, Planguenoual, Pléneuf Val André
- Ressources : ajustement du crédit de formation au regard du réalisé 2018
- Déchets ménagers (TEOM) : augmentation des tarifs de KERVAL, des fluides liés à la nouvelle organisation des circuits et à l'augmentation des tonnages

B/ LE PERSONNEL



La masse salariale du budget général :

La masse salariale brute 2019 correspond à l'ensemble des personnels de Lamballe Terre & Mer y compris les agents intervenant pour les services faisant l'objet d'un budget annexe (eau, assainissement, déchets ménagers, transport, services communs) et les services mutualisés.

L'évolution de la masse salariale 2019 intègre :

- La reprise après un an de suspension de l'application de la réforme des Parcours professionnels, carrières et rémunérations (PPCR)
- L'évolution statutaire des rémunérations (GVT : glissement-vieillesse-technicité)
- Les évolutions et besoins des services :

1- Les services non mutualisés

	BP2018	CA2018	BP2019	Ecart BP19/BP18
Charge brute (012)	7 537 346	7 636 386	8 582 353	1 045 007

En 2019, l'ensemble des ALSH sont de la compétence de Lamballe terre & Mer qui reprend 3 centres communaux et un associatif. Les ALSH du mercredi matin seront ouverts en année pleine. Dès 2018, il a été constaté une augmentation de la fréquentation qui est prise en compte. Cela induit la création de 17 postes en ETP (recettes supplémentaires liées à l'activité, financement par l'AC concernant les transferts. 130 animateurs sont recrutés pour l'encadrement des ALSH de l'été, contre 100 en 2018 (transfert de 3 centres de loisirs et reprise de l'activité d'un centre de loisirs associatifs).

Les centres de loisirs du mercredi fonctionnent avec des animateurs, agents de la Communauté ou mis à disposition par les communes, et des contractuels.

Le renfort lié aux politiques publiques : économie (1.5) afin de pouvoir répondre aux sollicitations des entreprises dans le contexte de reprise économique actuel, Habitat (1) pour animer la Plateforme « Bonjour habitat ».

Développement de l'action culturelle : un poste de coordonnateur

Le chargé de mission pour l'élaboration du schéma famille arrivé en 2018 poursuivra sa mission 6 mois (0.5ETP)

2- Les services mutualisés

	BP 2018	CA 2018	BP 2019	Ecart BP19/BP18
Charge brute (012)	6 958 631	7 069 967	7 892 800	934 169

Les services mutualisés évoluent

- Avec l'intégration des agents des communes formant Lamballe-Armor: 7 postes en gestion du patrimoine (recette équivalente).
- Le renfort dans les services supports lié aux extensions de services (avec facturations) : commande publique (1), Aménagement (2), Gestion du patrimoine (1 poste administratif et comptable), Informatique (1), communication (renfort saisonnier de 0.33), Rh (0,85), affaires générales (1). Ces besoins de renfort sont induits par :
 - L'accroissement des services opérationnels +12%
 - L'impact du transfert de compétence des services Eaux- Assainissement-Déchets ménagers +13%
 - L'accroissement du volume de travaux, notamment avec l'extension de l'eau et de l'assainissement à l'ensemble du territoire, de BP à BP : +16%, mais près de 50% entre les réalisations 2018 et les estimations pour 2019.
 - L'accroissement des services villes (avec augmentation de la facturation) + 2,4%, mais si l'on compare les 2 périmètres d'intervention des services supports entre 2018 (Lamballe avant fusion et 2019), l'évolution est de +22%
- La comptabilisation en année pleine du service Développement social, mutualisé en septembre 2018 (3 postes)

La part de Lamballe-Armor au titre des services mutualisés est facturée de 2 manières :

-par une réduction forfaitaire de l'AC de 2 728 K €, et

-par une facturation directe du solde au chapitre 70, en augmentation du fait de l'accroissement du périmètre.

3- Les services Eau –Assainissement – Déchets ménagers (dans le budget général)

	BP2018	CA2018	BP2019	Ecart BP19/BP18
Charge brute (012)	4 836 701	4 701 437	5 180 000	343 299

En 2019, l'eau et l'assainissement sont de la compétence de Lamballe Terre & Mer. Ce transfert entraîne la création de 6,5 postes (facturés aux budgets annexes)

Les déchets ménagers : le renfort 2018 recruté pour le développement de la collecte en porte à porte sera compté en année pleine en 2019 (+2)

4- Les services communs :

	BP2018	CA2018	BP2019	Ecart BP19/BP18
Charge brute (012)	570 595	550 630	508 000	-41 660

Avec le transfert de l'Eau et l'assainissement, le service « Tractopelle » est transféré dans le budget Eau.

Synthèse de la masse salariale pour le budget général :

TOTAL	BP 2018	CA 2018	BP 2019	Ecart BP19/BP18
Charge brute (012)	19 903 273	19 903 273	22 218 300	2 315 027
Recettes	5 768 747	6 050 518	7 053 250	1 284 503
Recettes d'AC	2 728 479	2 728 479	2 728 479	

Cette charge est également atténuée par les recettes correspondant aux transferts de compétences (participation des familles et des organismes, révision des AC pour les ALSH).

Les effectifs de Lamballe Terre & Mer

Nombre total d'emplois, titulaires et CDD

au : 01/04/2019

		dont			
		TOTAL	Tit/Stag	CDI	Autres : CDD/CDG apprenti
M	Direct°, Affaires généré, RH, Finances, Comm°, Infor	68	62	1	5
M	Serv techniques : Aménagt, commande publique	18	18		
M	Serv techniques : Centre technique	79	74		5
M	Sport	3	3		
M	Développement social	5	4		1
Sous total services mutualisés		173	161	1	11
	Affaires générales / entretien	2	2		
	LTM Numérique	7	5		2
	Economie-Prospect-tourisme-Habitat-transport	16	13	1	2
	Environnement	10	6	1	3
	Enseignement artistique et éducation culturelle	44	26	6	12
	Petite enfance	63	49	2	12
	Enfance - Jeunesse	47	26	1	20
	Sport	20	18		2
	Santé	1	1		
	Non affecté	1	1		
Sous total services compétences CC		211	147	11	51
Services communs					
	Affaires civiles	1	1		
	Urbanisme	11	10		1
Sous total services communs		12	11	0	1
SPIC					
	Direction- abonnés	14	14		
	Déchets ménagers	57	53		4
	Eau-Assainissement	48	46	2	
Sous total SPIC		119	113	2	4
TOTAL		515	432	14	67

Nombre d'emploi à LTM (titulaires, CDI et CDD longs) : 515

Ne sont pas comptabilisés les remplacements qui viendraient en doublon (un poste de travail occupé = 1).

Pour les ALSH, les CDD indiqués sont ceux qui ont des contrats LTM à l'année scolaire, et ne sont pas comptabilisés les agents mis à disposition par d'autres collectivités, ni les renforts sur les petites vacances.

Les emplois saisonniers d'été (ALSH et autres services) ne sont pas comptés dans ces chiffres.

Les créations de postes prévues au conseil communautaires du 19/03 sont intégrées (en titulaires/stagiaires)

C/ LES PARTICIPATIONS ET SUBVENTIONS VERSEES

- Les contingents et participations aux organismes extérieurs

(En K€)	BP 18	CA 18	BP 19	Ecart BP/BP
SDIS	672 214	672 214	1 503 050	830 836
Syndicat Mixte du Haras	130 000	130 000	130 000	0
GIPC Musée M. Méheut	95 135	67 484	83 000	-12 135
Pays de Saint Brieuc	396 004	218 683	218 000	-178 004
Système d'information Géographique		178 160	179 000	179 000
Mégalis très haut débit	20 000	18 087	25 000	5 000
Dématisation Mégalis	16 772	16 772	17 500	728
SPL Tourisme	598 705	573 705	619 121	20 416
Sensation Bretagne	8 000	8 000	8 000	0
Syndicat des caps	38 050	38 046	63 000	24 950
Camping La Tourelle - Moncontour	22 000	22 000	10 000	-12 000
Piscine Jugon	101 000	100 783	101 000	0
Piscine Lanrelas	9 000	9 000	9 000	0
Participation DSP piscine Moncontour Plémy	165 000	161 941	165 000	0
Participation Dinan Agglo - Bassin Versant	64 460	5 456	37 000	-27 460
Participation Dinan Agglo - Multiaccueil	53 390	53 390	52 500	-890
Participation Dinan Agglo - Médiathèque Broons	7 900	5 000	20 000	12 100
Fonds Solidarité Logement	38 700	38 356	38 400	-300
Cyberbases (revert aux com et occup° locaux)	11 700	12 218	13 968	2 268
Participation chargé de mission terrain gens du			5 000	
Participation maison de santé	2 600	2 600	5 200	2 600
Participation pour les ALSH	29 700	33 069	37 350	7 650
Total Contingents et particip° organismes	2 480 330	2 364 964	3 340 089	859 759

- Les subventions aux associations :

Priorité est donnée aux associations qui œuvrent en faveur des jeunes, de l'insertion sociale et des associations qui emploient du personnel. Le soutien de la collectivité prend également la forme d'aides en nature telles que le prêt de matériel et l'intervention logistique des services communautaires.

(En K€)	BP 18	CA 18	BP 19	Ecart BP19/BP18
6574 – subventions aux associations	1 118 889	954 936	895 414	-223 475

Suite à la réécriture des statuts, la diminution du montant des subventions est liée au transfert d'une partie des subventions aux communes, lesquelles seront compensées par l'augmentation correspondante de leur AC.

D/ LES SUBVENTIONS REÇUES ET LES PRODUITS DE GESTION COURANTE

Elles représentent 21% des dépenses des services.

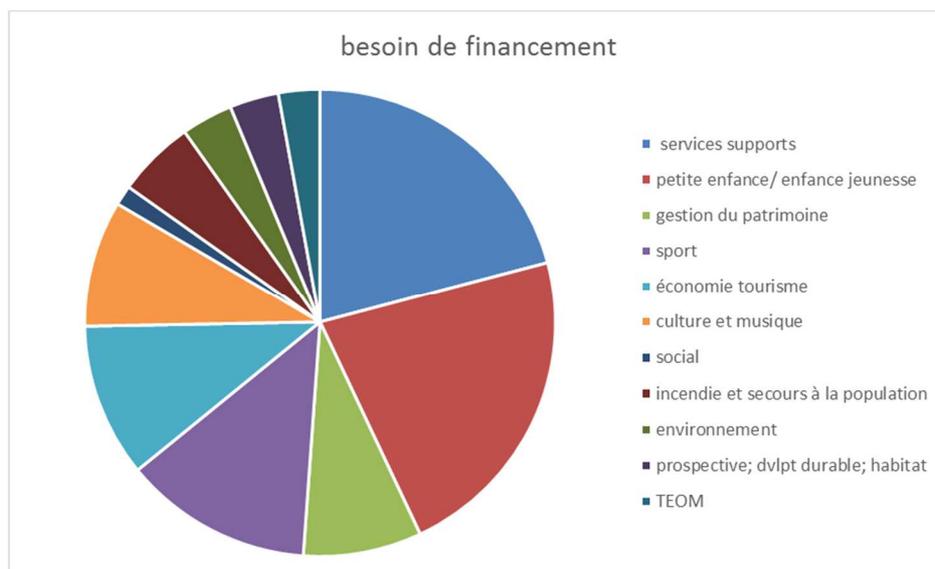
- Les subventions reçues : Certaines compétences sont fortement soutenues par les partenaires extérieurs : le contrat enfance jeunesse signé avec la CAF, la reconquête des bassins versants, le Territoire Energie Positive Pour la Croissance Verte (TEPCV), la plateforme « bonjour habitat »,...

- Les produits liés à la gestion des services : Il s'agit des recettes des entrées à la piscine, de la facturation aux familles d'une partie du coût des animations jeunesse, des services « petite enfance », des loyers pour occupation de logements, de salles de sport...

en K€	BP 18	CA 18	BP 19	Ecart BP19/BP18
Entrées piscine	437	385	437	0
Animations jeunesse	416	437	578	162
Site Botrai	40	50	40	0
Petite enfance	250	238	221	-29
Enseignement musical	165	214	213	48
Location de salles	27	27	28	1
Facturation Centre technique	132	167	162	30
Revenus des immeubles et terrains	168	212	213	45
Produits divers de gestion courante (not charges de bât et refacturation aux budgets annexes)	149	132	179	30
Autres produits	34	35	43	9
Sous total produits de la gestion des services	1 818	1 897	2 114	
TEOM - recettes matières + redevance spéciale	461	283	301	-160
Facturation de personnel et de charges	5503	5318	6620	1117
TOTAL chapitres 70+75	7782	7 498	9 035	1253

E/ BUDGETS 2019 DES SERVICES

Budgets 2019 des services - Fonctionnement en €	dépenses	besoin de financement
services supports	5 032 571	2 848 922
petite enfance / enfance jeunesse	5 807 040	3 022 370
gestion du patrimoine	5 579 849	1 110 857
sport	2 321 017	1 771 577
économie tourisme	1 948 164	1 446 263
culture et musique	1 633 761	1 201 758
incendie et secours à la population	1 503 050	731 922
social	403 395	188 090
environnement	894 703	483 103
prospective; dvlpt durable; habitat	954 154	460 328
Déchets ménagers / TEOM	3 280 841	388 468
Total	29 358 545	13 653 658



La Petite Enfance (0-3 ans) :

BP 2019 – Fonctionnement en K €	Petite Enfance
Dépenses	2 807
Recettes	1 487
Besoin de financement	1 320

Les services proposés :

- **Le Relais Parents Assistantes Maternelles (RPAM):**

Le RPAM regroupe 4 antennes situées à St Alban, Lamballe, Moncontour et Jugon les Lacs Commune Nouvelle. Ses missions sont d'informer les familles en recherche d'un mode d'accueil pour leurs enfants, d'accompagner la professionnalisation des assistants maternels et d'animer des temps d'éveil pour les enfants. Début 2019, on compte 486 assistantes maternelles en activité sur le territoire.

Les 7 animatrices se déplacent sur 35 sites et animent les temps d'éveil en itinérance.

Le Dispositif d'Accompagnement pour l'Accueil du Jeune Enfant (DAJE) est proposé depuis juillet 2018 à tous les parents : analyse du coût et des droits selon leurs besoins et leur mode de garde.

- **Les modes d'accueil du jeune enfant :**

Lamballe Terre & Mer gère 6 structures d'accueil collectifs offrant 96 places :

- Multi-accueil de Saint-Alban, agrément de 30 places
- Multi-accueil de Lamballe, agrément de 24 à 26 places
- Micro-crèche d'Hénanbihen agréée pour 10 places
- Micro-crèches de Plestan, de Jugon et de Plénée-Jugon agréées pour 10 places chacune

Lamballe Terre & Mer propose également 6 places d'accueil à la crèche familiale de Moncontour, la capacité de cet équipement est réduite depuis 2018. LTM subventionne la crèche associative « La Courte Echelle » située sur Lamballe (20 places) et un partenariat existe avec cette structure pour la fabrication des repas et la commission d'attribution des places. Enfin, une convention de partage avec Dinan Agglomération prévoit une réservation de places à la micro-crèche d'Hénanbihen et au Multi accueil de Broons.

En 2018, on dénombre 277 enfants accueillis sur les équipements Petite enfance.

- **La Ludothèque**

Espace de jeu ouvert aux familles et aux assistants maternels, sur 2 sites fixes :

- A Lamballe, au sein de la Maison de l'Enfance.
- A Quessoy, au sein de l'école de l'Argentaie appelé Ludi-Môme

Depuis 2018, une formule itinérante est proposée à Plénée-Jugon (1 journée/quinzaine), à Hénansal (1mercredi/mois), à St Alban (1 mercredi/mois) et à Plémy (le mardi matin).

En 2018 : 536 adhérents pour l'ensemble des sites.

- **L'Accueil En Relais**

Ce dispositif d'aide financière (sous forme de CESU) est proposé aux familles ayant des besoins de mode de garde sur des horaires atypiques (4h30-7h45 et 18h15-22h30). En 2018, 31 familles.

Les dossiers de 2019 :

- Rédaction du Schéma Territorial des services aux familles 2019-2022, en lien avec le service enfance-jeunesse et le centre social, sur l'offre de service petite enfance, enfance, jeunesse et parentalité.
- Ecriture du projet global éducatif avec le service enfance jeunesse, ce travail servira de socle de base pour construire les projets éducatifs des structures.
- Crèche familiale de Moncontour : étude sur son évolution en structure collective de type micro-crèche.
- Suivi de l'évolution de la fréquentation de la ludothèque de Lamballe (site engorgé).
- Organisation d'une semaine Petite Enfance en novembre 2019
- Travaux d'aménagement d'un patio au multi accueil Couleurs Enfance de St Alban

L'Enfance-Jeunesse (3-25 ans) :

BP 2019- Fonctionnement en K €	Enfance- Jeunesse
Dépenses	3 000
Recettes	1 536
Besoin de financement	1 464

Les services proposés :

- **Les accueils de loisirs (3-11 ans) :**

Depuis le 1^{er} janvier 2019, Lamballe Terre & Mer gère 11 centres de loisirs situés à Bréhand, Erquy, Hénansal, Hénon, Lamballe, Noyal, Planguenoual, Plénée-Jugon, Pléneuf-Val-André, Pommeret et Quessoy. Ils accueillent les enfants les mercredis, durant les petites vacances et l'été. L'été prochain, le site de Saint-Aaron, jusque-là géré par l'association Familles Rurales, sera également organisé par la communauté d'agglomération. Le territoire compte également 3 centres de loisirs associatifs. Les structures offrent aux familles un mode de garde et aux enfants des activités variées adaptées à leur âge. Des mini-camps sont proposés l'été.

- **Les dispositifs d'animation pour les 11-17 ans :**

Durant les vacances, il est proposé aux adolescents des sorties, des stages d'initiation ou des activités découvertes. Huit Espaces jeunes les accueillent en accès libre en présence d'animateurs.

- **Les séjours 7-17 ans :**

Il est également proposé aux enfants et adolescents des séjours. Les propositions, de 3 à 7 nuits, sont variées tant sur le plan des destinations que des activités (sportives, culturelles, artistiques...). En 2018, 440 jeunes ont participé aux séjours durant l'été (une 30aine de séjours proposés).

- **Les Points Information Jeunesse :**

Il en existe un à Saint Alban et un à Lamballe. Ces lieux proposent des forums, ateliers d'information, de la documentation en lien avec l'enseignement, la formation, les métiers ou les vacances. Ils mettent également à disposition des jeunes des services comme l'accès Internet ou du baby-sitting.

- **Soutien aux associations de jeunes :**

Le service jeunesse propose aux associations de jeunes, un accompagnement (création asso, évènements...). Des Bourses Projets Jeunes sont également octroyées en fonction des projets / actions.

Les dossiers de 2019 :

Travail de re-labellisation des Points Information Jeunesse, élaboration en partenariat avec les services petite enfance et développement social du schéma des services aux familles, mise en œuvre du plan d'actions suite à la réalisation du diagnostic jeunesse (communication, partenariats, harmonisation), élaboration d'un projet éducatif global (transversal à la petite enfance) puis du projet éducatif des structures enfance jeunesse, accompagnement des équipes suite au transfert de gestion des accueils de loisirs d'Erquy, Pléneuf-Val-André et Planguenoual. Accueil des enfants en ALSH le mercredi en année pleine suite à l'arrêt des TAP en septembre 2018.

La politique sociale :

BP 2019 – Fonctionnement en K €	Social
Dépenses	403
Recettes	215
Besoin de financement	188

La politique sociale recouvre plusieurs champs :

- **Le centre social intercommunal :** C'est un service créateur de lien porté par et pour les habitants. Il a vocation à recueillir des questions pour construire des projets, soutenir la mobilisation de chacun et faire entendre la parole des habitants.
- **L'info famille :**
Dispositif adossé au centre social, il permet aux familles de prendre connaissance de ce qui se passe sur le territoire : repérer les structures, dispositifs, activités etc... au moyen de temps de rencontre ou ateliers proposés ponctuellement sur l'année et d'un interlocuteur privilégié pour les professionnels et les associations, la référente famille, qui a en charge la mise en œuvre de la politique famille et des actions de parentalité sur le territoire.
- **Le handicap :**
L'action en faveur des personnes porteuses de handicap consiste à l'animation de la « commission intercommunale d'accessibilité ».
- **Le soutien aux associations à vocation sociale :**
Il prend la forme de subventions et de mises à disposition de locaux. Le local des solidarités accueille les associations Penthièvre Action, les Restos du Cœur, la Croix Rouge, le Secours Populaire et le Secours Catholique. Un autre local est destiné à la Ressourcerie.

Les dossiers de 2019 :

Pour le centre social il s'agit de définir le contrat de projet qui sera présenté à la Caisse d'Allocations Familiales et les instances de travail et de validation. La définition et la mise en œuvre du plan de communication. Un travail de réseau sera à amorcer entre les communes et l'agglomération (pôle ressources collaboratif) et avec le tissu associatif pour faciliter leurs démarches auprès des partenaires et de leurs communes respectives.

Elaboration, en partenariat avec les services petite enfance et enfance/jeunesse, du schéma des services aux familles.

Action artistique et éducation culturelle

BP 2019 – Fonctionnement en K €	Culture et musique
Dépenses	1 634
Recettes	432
Besoin de financement	1 202

Le service Action artistique et éducation culturelle fonctionne en trois pôles :

- **L'enseignement artistique :**
Il est pris en charge par le conservatoire à rayonnement intercommunal. Il réunit près de 1 000 élèves sur des dispositifs différents. Il propose de l'enseignement musical, chorégraphique et bientôt théâtral sur 6 sites différents.
- **Les Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle :**
Ils sont destinés aux scolaires et touchent environ 2 500 enfants par an, à travers les CHAM (classes horaires aménagés), Orchestres à l'École, chorales, ateliers de pratique artistique, interventions musique ou danse, la saison scolaire « Au Plus Près de Chacun » qui se développe ...

- **L'action culturelle :**

Elle ouvre les portes de la culture et de l'art à tous, à travers la musicothérapie, les résidences d'artistes, l'accompagnement des amateurs, l'animation petite enfance et les réseaux de bibliothèques. L'élargissement des publics reste à travailler en 2019. Elle subventionne des événements d'envergure communautaire

Le sport :

BP 2019 – Fonctionnement en K €	Sport
Dépenses	2 321
Recettes	549
Besoin de financement	1 772

Les services proposés :

Le territoire dispose d'équipements de sport et de loisirs variés dont la gestion est assurée, pour certains en régie par Lamballe Terre & Mer, pour d'autres en délégation de service public (DSP), et enfin pour partie en mode associatif avec le soutien financier de la communauté.

- Dans le domaine des piscines et centres aquatiques :
 - Centre aquatique à Lamballe (en régie) : 126 147 entrées en 2018.
 - Piscine de La Tourelle à Plémy (en DSP) : 38 446 entrées en 2018.
 - Piscine de plein air et piscine couverte chauffée, située en bordure du lac de Jugon
 - Piscine de plein air de Lanrelas (communale avec subvention de l'EPCI)
- Espaces nautiques et sportifs:
 - Base d'Aviron de Tournemine à Plédéliac.
 - Station Sport Nature à Jugon Les Lacs (activités nautiques, station VTT, randonnée)
 - Antenne VTT à Trebry (équipement d'accueil auprès des randonneurs pédestres et VTT, groupes scolaires)
- Terrains et salles de sport :
 - Complexe sportif du Penthièvre (piste d'athlétisme, anneau routier de roller skating, terrain en herbe et terrain stabilisé de football), à Lamballe
 - Espace Murigneux à Lamballe (salle multisports : dojo, tir à l'arc, pétanque, sport scolaire)
 - Gymnase Jouan à Lamballe
 - Salle de sports à Plédéliac
 - Gymnase de La Tourelle à Plémy

Par ailleurs, l'EPCI prend en charge l'accueil et le transport des élèves des écoles élémentaires vers les piscines, avec une poursuite de l'accueil des élèves des établissements scolaires du 1er degré et du secondaire, à l'appui d'un « Schéma d'Organisation de l'Accueil des scolaires en piscine ».

Lamballe Terre & Mer dispose d'une banque de matériel pédagogique et met ainsi du matériel et des équipements de sport à disposition des écoles, des associations sportives et des structures d'animations du territoire (un peu plus de 50 structures utilisatrices pour 441 kits empruntés en 2018).

La collectivité soutient financièrement les associations avec des Bourses d'Apprentissage pour l'accueil des jeunes d'âge primaire, des bourses de Formation fédérales auprès des bénévoles. Elle soutient également les événements et manifestations sportives.

Des projets d'équipements sportifs sont engagés et seront poursuivis sur 2019, notamment pour le gymnase Jouan, le gymnase de la Tourelle, la piscine de Pléneuf-Val-André, la Halle du Liffré et la Halle des sports d'adresse.

L'habitat

BP 2019 – Fonctionnement en K €	Habitat
Dépenses	516
Recettes	386
Besoin de financement	130

Lamballe Terre & Mer a attribué en début d'année 2018 le marché pour la mise en place du Programme Local de l'Habitat (PLH). Le diagnostic est réalisé. En 2019 les orientations et le programme d'actions seront présentés en conseil communautaire. Le calendrier prévoit une mise en place du PLH en 2020.

En attendant ce PLH, les actions en faveur de l'habitat continuent d'exister à travers notamment :

- l'aide à l'accession sociale à la propriété (primo-accédant): une aide de 3000 € pour un objectif de 150 dossiers
- le programme d'intérêt Général (PIG) « précarité énergétique adaptation » mis en place pour une durée de 3 ans afin de permettre aux ménages réalisant des travaux d'économie d'énergie ou d'adaptation de percevoir les subventions de l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (ANAH) et de Lamballe Terre & Mer.
- la plateforme de l'habitat « Bonjour habitat » est mise en place en 2019 pour dans un 1^{er} temps une durée d'un an.

1) En fonctionnement, les principales dépenses sont :

Le suivi animation de l'OPAH : 100 000, Le suivi animation du PIG : 140 000 €

Le Fonds de solidarité Logement (FSL) : 38 700 €

Plateforme Habitat : 50 400 €, Mise en place du PLH : 40 000 €

Marché gestion aire d'accueil des gens du voyage : 70 000 €

Gestion logements saisonniers d'Erquy : 5 500 €

2) L'investissement : Les principaux investissements 2019 sont :

L'aide accession à la propriété (primo-accédant): 450 000 €

Les subventions PIG précarité énergétique versés aux ménages : 50 000 €

Le développement touristique :

BP 2019 – Fonctionnement en K €	Tourisme
Dépenses	1 378
Recettes	485
Besoin de financement	893

Sur le Botrai, Les dépenses de fonctionnement restent stabilisées à 30 000 euros en 2019. Les recettes sont prudentes, à hauteur de 45 000 € (entrées et ventes d'animaux).

Concernant le Musée Mathurin Méheut, la participation diminue de 12 000 € du fait du report du projet d'ouverture. Celle du Haras est stabilisée à 130 000 €.

Sur les cotisations, l'augmentation des dépenses est due pour 12 000 € au basculement de la cotisation à Côtes d'Armor Développement (Destination) du budget Prospective au budget Tourisme et pour 25 000 € aux besoins de financement accru du Grand site Cap d'Erquy-Cap Fréhel liés à l'année de labellisation. Cependant, une baisse de 14 220 € a été réalisée sur les subventions aux associations du fait d'un basculement à l'échelle communale à laquelle s'ajoute 3500 € transférés à la commune de Moncontour pour l'organisation de Cap Armor.

Suite à la validation du programme de stratégie touristique, plusieurs projets sont prévus en 2019 : l'aboutissement de l'étude de requalification sur Jugon pour 10 000 €, et le démarrage de deux études : la réalisation d'un schéma directeur de signalisation touristique (10 000 €) et la définition d'une stratégie de wifi territorial (10 000 €).

Le développement économique :

BP 2019 – Fonctionnement en K €	Développement économique, emploi & ESS
Dépenses	570
Recettes	17
Besoin de financement	553

L'année 2019 sera marquée par la livraison de nouveaux espaces d'activités : PA de Lanjouan 2, à Lamballe et de Dahouët, à PVA, et l'extension du PA des Jeannettes, à Erquy. Des négociations foncières sont en cours pour étendre certains espaces d'activités, comme la Tourelle et Lanjouan. Un travail d'harmonisation de la signalétique des espaces d'activités sera initié.

Les principaux projets

- Commercialiser les espaces d'activités,
- Définition du plan d'actions concernant la compétence communautaire,
- Etudes et aménagements de programmes immobiliers tertiaires (Bâtiment ex-Lidl de Lamballe, maison de direction du Haras,...),

Les principales dépenses de 2019 sont :

- Les aides à l'immobilier d'entreprise (100 000 € en investissement, équivalent 4 dossiers)
- Les aides au commerce et à l'artisanat (150 000 € en investissement, équivalent 20 dossiers)
- Les aides à l'installation et à la reprise d'exploitation agricole (81 000 € investissement, 27 dossiers)

Emploi et ESS (économie sociale et solidaire) :

- Travaux de mutualisation sur la compétence emploi avec Saint-Brieuc Armor Agglomération.
- Salon Entreprises Territoire et Métiers au mois de novembre 2019.
- Définition de l'action ESS de l'agglomération

Prospective

BP 2019 – Fonctionnement en K €	Prospective
Dépenses	80
Recettes	0
Besoin de financement	80

Lamballe Terre & Mer s'est engagé depuis le mois de mai 2017 dans l'élaboration d'un projet de territoire à horizon 2032. Exercice prospectif et de transversalité, associant l'ensemble des élus et les forces vives du territoire dans une réflexion pluridisciplinaire, son but est de s'adapter aux mutations à venir. Les études thématiques (mobilités, programme local de l'habitat, PCAET,...) doivent découler de l'ensemble de la démarche menée.

Dans le cadre d'une 1^{ère} phase animée notamment par Côtes d'Armor Développement, l'ensemble des élus du territoire a été associé. Une 2^{ème} phase de concertation, confiée au bureau d'études Auxilia, permettra en 2019 une ouverture de ce projet auprès de la société civile (tissu économique, population, jeunesse, acteurs locaux...) sous différentes formes : enquête, ateliers, travaux en réunions.

Le projet sera présenté au Conseil communautaire mi- 2019.

Développement durable :

BP 2019 – Fonctionnement en K €	Développement durable
Dépenses	358
Recettes	82
Besoin de financement	277

Depuis février 2017, Lamballe Terre & Mer est lauréat Territoire Energie Positive Pour la Croissance Verte (TEPCV) avec pour programme d'actions 2019 :

- la mobilisation des acteurs du territoire autour de la motorisation Gaz dans la perspective de l'implantation par le SDE 22 d'une station Gaz Naturel véhicule sur Lamballe (13 000 € animation-conseils + 10 000€ pour formation/maintenance moteur GNV)
- la sensibilisation des particuliers aux écogestes (6 000 € en animation (+13 500 € au niveau de la communication)) et aux économies d'énergie (20 000€ animation et 1000€ équipement SLIME)

La mise en place un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) sera menée en 2019 en cohérence avec l'avancée du projet de territoire (103 500 €).

Pour l'ensemble des thématiques Qualité de l'Air et Energie, Lamballe Terre & Mer s'appuie sur des partenaires tels que Air Breizh (6 830 €) et Agence locale de l'Energie et du Climat (4 675€).

Au-delà de la cotisation ALEC, Lamballe Terre & Mer conventionne sur le Conseil en Energie Partagé pour soutenir les communes engagées dans une stratégie d'économie d'énergie (27 000€).

L'ensemble des actions TEPCV sont financées à 80% soit 51 400 €.

Les dépenses liées au PCAET et la politique Air Climat Energie ne sont pas subventionables sauf l'outil d'accompagnement Cl'ergie dont le coût annuel de 10 525 € HT est subventionné à 50% par l'ADEME soit 5 200 €.

L'environnement :

BP 2019 – Fonctionnement en K €	Environnement
Dépenses	895
Recettes	412
Besoin de financement	483

Périmètre des actions :

Bassin versant et littoral :

- Prévention des inondations,
- Entretien et restauration des cours d'eau et des milieux humides
- Lutte contre les pollutions générées par les activités humaines sur les bassins versants,
- Préservation du littoral et gestion des algues vertes

Bocage et biodiversité :

- Préservation, reconstitution et valorisation du patrimoine arboré, en particulier du maillage bocager,
- Préservation de la biodiversité et restauration d'espaces naturels ou de continuités écologiques,
- Gestion et destruction le cas échéant des espèces nuisibles ou invasives (ex : frelons asiatiques)
- Animation et éducation à l'environnement.

Les principaux dossiers de 2019 :

En fonctionnement :

- Etude et mise en œuvre de la compétence GEMAPI (37 000 €)
- Qualité de l'eau et actions de lutte contre les pollutions (dépenses 139 000 € / recettes 111 200 €)
- Ramassage et traitement des algues vertes (80 000 € de dépenses et 52 000 € de recettes)
- Lutte contre le frelon asiatique (30 000 €)

En investissement :

- Travaux de restauration des milieux aquatiques (dépense : 467 000 € /recette : 116 000 €)

- Aménagements bocagers -création de haies et talus (dépense : 171 000 € /recette : 66 000 €)
- Atlas de Biodiversité Intercommunale (dépense : 100 000 € /recette : 80 000 €)
- Etude d'aménagement du plan d'eau de la Ville Gaudu/ phase 2-3 (dépense : 65 K€ /recette : 30 K€)
- Etude et travaux de prévention des inondations / PAPI Arguenon dont étude barrage « Petite Chaussée » (56 000 € de dépenses et 14 400 € de recettes)

La gestion du patrimoine, urbanisme et aménagement :

BP 2019- Fonctionnement en K €	Patrimoine
Dépenses	5 580
Recettes	4 469
Besoin de financement	1 111

La gestion du patrimoine comprend :

La gestion du patrimoine est une direction mutualisée. Elle a en charge pour l'EPCI:

- La gestion et l'entretien du patrimoine bâti: Mise en œuvre de programmes de travaux, veille au maintien des conditions optimales d'utilisation, gestion des dépenses énergétiques.
- La gestion et l'entretien des espaces publics et de l'ensemble du patrimoine non bâti constitués dans sa majorité des zones d'activités (33 zones), des sites naturels, des sentiers de randonnées (Dont GR 34 : 32 km).
- la gestion d'un parc de 200 véhicules, dont les bennes à ordures ménagères et engins de chantier

Dossiers pour 2019:

- Optimiser les pratiques d'entretien du patrimoine en les harmonisant
- Mettre en place une programmation pluriannuelle de maintenance
- Elaboration et suivi des programmes voirie des communes (service commun)
- Maintenir le service de désherbage alternatif uniquement en 2019
- Gestion prêt matériels festivités
- Gérer les installations et les équipements techniques de gestion des crues
- Accompagner les services dans la réalisation des aménagements nécessaires à leurs missions

Le Budget de fonctionnement : 907 050 € de prestations techniques & fournitures 722 486 € de fluides (eau, électricité, gaz, combustibles).

La direction Aménagement, mutualisée, intervient principalement dans les domaines suivants :

- Construction neuve ou de réhabilitation de bâtiments (LTM et Lamballe-Armor),
- Aménagement de zones d'activités économiques (LTM),
- Création de lotissements, voirie, et suivi de lotissements privés (LTM et Lamballe-Armor)
- Renouvellement et extensions de réseaux d'eau potable et d'assainissement (LTM)
- Système d'Information Géographique (SIG) et suivi du déploiement de la fibre optique (LTM et Lamballe-Armor).

Parmi les dossiers pour 2019, on peut citer :

- Maisons de Santé d'Erquy et Pléneuf-Val-André (extension), création d'un site de proximité à Moncontour, construction d'une halle de sports d'adresse à la Poterie, poursuite des études sur le Gymnase du Liffré et le Musée M.Méheut, le Centre Aquatique de Pléneuf-Val-André...
- Aménagement du parvis de la gare SNCF de Lamballe,
- Fin de la viabilisation du Parc d'Activité de Lanjouan 2, extension du Parc d'Activités des Jeannettes à Erquy, étude pour l'extension du Parc des 4 Routes à Jugon-les-Lacs Commune Nouvelle,
- Suppression de la lagune de St-Igneuc, construction de la station d'épuration de Pommeret, extension du réseau d'eaux usées au Fief Pilange à Erquy.

Les services supports :

Ils comprennent : la communication, les missions et partenariat, mais également les finances et les ressources humaines, les affaires foncières, l'accueil et la logistique, les systèmes d'information ainsi que la direction générale.

BP 2019 en K €	Services supports
Dépenses	5 033
Recettes	2 184
Besoin de financement	2 849

La communication:

Le service communication a en charge la communication externe et interne de la communauté et toutes les actions de communication pour accompagner les projets des services et l'harmonisation.

Les dossiers prévus en 2019 :

- Communication des ALSH de Planguenoual, Erquy et Pléneuf désormais gérés par la communauté.
- Supports pour les animations 11-17 ans durant l'été.
- Communication de l'école de musique et de danse communautaire pour « Au plus près de chacun »
- Communication du projet de territoire avec notamment une consultation du grand public
- Lancement de « Bonjour habitat » : travail avec une agence pour accompagner le projet
- Communication liée au dispositif de transport pour tout le territoire au 1^{er} janvier 2020.
- Communication sur le nouvel outil qu'est le centre social communautaire.

Missions et partenariat :

Le service assure le suivi de la Politique santé sur le territoire, des contractualisations et de la coopération décentralisée.

MISSIONS

En 2018 :

- Finalisation de la revoyure des Contrat Unique de Partenariat et Contrat Départemental de Territoire.
- Signature de l'annexe financière 2018 du Contrat de ruralité.
- Adhésion au Conseil de Développement (conseil commun avec l'agglomération briochine et le PETR),
- Participation à la coopération décentralisée costarmoricaïne pour le projet Alamad au Niger.

Les dossiers prévus en 2019 :

Poursuite de l'accompagnement des services dans leur dossier de demande de financement auprès de la Région et du département dans le cadre des contractualisations.

SANTE

En 2018 :

- ouverture de la Maison de Santé de Pléneuf Val André en juillet et signature du protocole d'accord par les professionnels qui intégreront l'extension,
- identification par le groupe de travail « santé » des secteurs prioritaires pour la recherche de médecins et recours à un cabinet de recrutement,
- relations et suivi financier du service de consultations externes de médecine de ville du Centre Hospitalier du Penthièvre et du Pouldouvre (=l'hôpital de Lamballe), puis du centre de santé opérationnel depuis fin novembre.

Les dossiers prévus en 2019 :

Travail avec l'ARS et les professionnels de santé pour les rassembler par secteur autour d'un projet de santé. Préparation administrative de l'ouverture de la maison de santé d'Erquy. Suivi de la mise en place d'antennes par le Centre de Santé de Lamballe, participation avec l'hôpital aux rencontres des centres de santé des Côtes d'Armor.

Ressources humaines

Les travaux menés en 2018 : installation du Comité hygiène et sécurité au travail, élaboration d'un plan et d'un règlement de formation, organisation des élections au Comité technique dans le cadre du renouvellement national.

Finances

Les dossiers menés en 2018 / 2019 :

- Elaboration d'un pacte fiscal et financier
- Etude des transferts de compétence : ZAE communales, cyberbase de Erquy, contingent incendie et toutes les modifications induites par la définition de l'intérêt communautaire
- Transfert de la compétence E/A
- réaménagement des emprunts
- dématérialisation de la chaîne comptable (factures, des visas) et des modes de paiement
- Renforcement de la méthodologie budgétaire et de la prospective
- Mise en place d'outils de suivi des consommations de crédits

2.1.4 L'annuité de la dette

L'annuité de la dette totalisant le remboursement des intérêts et du capital reste au niveau de 2018. Le rapport sur la dette a été présenté à l'occasion du débat d'orientation budgétaire du 26 février 2019.

En K€	BP 2018	CA 2018	BP 2019
Remboursement du capital (chap 16)	1 550	1 527	1 550
Atténuation du capital *	-34	-33	-35
Sous total remboursement du capital	1 516	1494	1515
Intérêts payés (chap 66)	673	563	657
Atténuation des intérêts *	-3	-2	-2
Fonds de soutien (encaissement du 13ème)	-159	-159	-159
Sous total remboursement des intérêts	511	402	496
Annuité nette	2 027	1 896	2 011
* reversements par les budgets annexes			

2.2 L'investissement

Après une réalisation de 14 millions d'euros d'investissement cumulé en 2017 et 2018, le programme 2019 est proposé à 16 millions d'euros, correspondant aux projets engagés par les anciennes communautés de communes.

Les projets d'investissement comprennent en reports et en propositions nouvelles :

- **Infrastructures & réseaux**: Poursuite du déploiement de la fibre optique, aménagement de l'espace de la gare à Lamballe, travaux de voirie, réfection de la rue de la Jeannaie à Lamballe, participation aux travaux d'aménagement du giratoire du parc de l'Espérance à Quessoy, site de proximité de Moncontour
- **Santé**: Maisons de santé à Erquy, Pléneuf Val André et Lamballe
- **Social**: Mur anti-bruit sur l'aire d'accueil des gens du voyage
- **Sport**: Programmation du gymnase du Liffré à Lamballe, construction d'une halle des sports d'adresse à La Poterie, gros entretien de la piscine de Lamballe, acquisition et étude pour la piscine intercommunale à Pléneuf Val André, travaux sur les gymnases La Tourelle à Plémy et Jouan à Lamballe
- **Culture**: Maîtrise d'œuvre pour le Musée Mathurin Méheut
- **Environnement**: Etude plan d'eau Ville Gaudu, Atlas de la biodiversité, programme bocager et milieux aquatiques
- **Economie-tourisme**: Etudes et travaux de confortement du GR 34 (secteur de Erquy, Pléneuf Val André), mise en conformité du site du Botrai, aides économiques et agricoles
- **Habitat** : Acquisition foncière La Guignardais à Lamballe, acquisition de la poste à St Glen, participation aux travaux et aide au titre du programme logement
- **Fonds de concours aux communes** selon les engagements antérieurs.

Commune	Opération	BP 2019
CCI	Passerelle créée Erquy	50 000 €
Pléneuf-Val-André	Dragage du Port de Dahouët, travaux complexe sportif Pont Gagnoux, voirie	224 621 €
Planguenoual	Bâtiment regroupant professionnels de santé, voirie	153 706 €
Saint-Alban	Aménagement du bourg	37 999 €
Plurien	Aménagement de pôle sportif et culturel	35 351 €
La Bouillie	Espace public en lien avec le cabinet médical, cabinet médical, voirie	57 323 €
Plénée-Jugon	Pôle de santé	200 000 €
Jugon-les lacs CN	Pôle de santé	200 000 €
Plestan	Aménagement de deux logements	57 000 €
Tramain	Aménagement de la Rue de la Fontaine	50 000 €
Total fonds de concours BP 2019		1 066 000 €
Total fonds de concours BP 2020		566 999 €

Le programme des années suivantes correspondant à la poursuite des programmes devrait s'établir à environ 10 millions par an.

Programme d'investissement		BP 2019
TOTAL en inscription		16 181 K €
Financement	Subventions	3 862 K€
	FCTVA	1 515 K€
	Autofinancement	4 169 K€
	Emprunt	6 635 K€

Seconde Partie : Les Budgets Annexes

1. Les budgets économiques

1.1 Le budget des parcs d'activités

Lamballe Terre & Mer assure la gestion de 33 Parcs d'activités (PA). Les budgets annexes ne comprennent que les 12 PA dont la commercialisation n'est pas achevée, les autres étant suivis dans le budget général. Pour 2019, l'agglomération livre des nouveaux espaces d'activités (Dahouët, Lanjouan 2, extension des Jeannettes) et ouvre le volet d'une troisième extension de la Tourelle et de Lanjouan.

Parcs d'activités en cours de commercialisation : au budget annexe						
	Dénomination	Localisation	Surface	Surface	Surface	Prix en
			en ha	en ha	à vendre en ha	€ HT/m ²
1	PA des Jeannettes	Erquy	13,3	12,5	0,8	8
2	PA du Poirier II	Saint-Alban	4,1	0,4	3,7	25
3	PA Le Honchet	Plurien	1,6	1,1	0,5	25
4	PA de Dahouët	Pléneuf-Val-André	1,0	0,0	1,0	ND
5	PA de l'Espérance 2	Quessoy	12,4	8,6	3,8	13
6	PA des Vallées	Plénée-Jugon	17,9	16,2	1,7	10
7	PA du Beau Pommier 2	Saint-Denoual	3,7	0,0	3,7	5,5
8	PA de la Tourelle 1	Lamballe	40,0	31,9	8,1	20
9	PA de la Tourelle 2	Lamballe/Noyal	14,5	10,2	4,3	22
10	PA de Lanjouan 2	Lamballe	9,6	2,8	6,8	ND
11	PA du Vau Jaune	Bréhand	8,7	6,1	2,6	7
12	PA de Pommeret	Pommeret	2,4	1,4	1,1	18

Parcs d'activités : commercialisation terminée		
	Dénomination	Localisation
13	PA du Poirier I	Saint-Alban
14	PA Les Croix Roses	Saint-Alban
15	PA Plurien	Plurien
16	PA de Jeannettes I	Erquy
17	PA de l'Espérance 1	Quessoy
18	PA de l'Enseigne	Trédaniel
19	PA des Dineux 1	Trémeur
20	PA de la Roche Couverte	Héanbihen
21	PA de Beau Pommier 1	Saint-Denoual
22	PA des Landes	Coëtmieux
23	PA de Morieux	Morieux
24	PA de Pommeret	Pommeret
25	PA du Clos Alvaux	Hénon
26	PA Village des Artisans	Plénée-Jugon
27	PA Carrefour du Penthièvre	Plestan
28	PA des Quatre Routes	Jugon-les-Lacs Cne nvelle
29	PA des Dineux 2	Trémeur
30	PA de Lanjouan 1	Lamballe
31	PA de la Ville Es Lan	Lamballe
32	PA du Ventoué	Lamballe
33	PA des Noés	Lamballe

Lamballe Terre & Mer assure la gestion de 9 réserves foncières sur le territoire communautaire.

Réserves foncières	Localisation	Superficie en ha
La Noë	Plurien	1,9
La Pilodie	La Bouillie	1,2
Les Grands Moulins	Hénon	1,6
Le Plessix	Plénée-Jugon	2,7
4 Routes nord	Jugon-les-Lacs	8,4
4 Routes sud	Jugon-les-Lacs	14,0
Chêne au Loup	Plédéliac	3,1
Les Philipportes	Hénansal	2,4
La gare de Broons	Trémeur	0,2

FONCTIONNEMENT	BP 18	CA 18	BP 19
Dépenses	5 002 783 €	2 934 028,13 €	4 909 374 €
Recettes	5 002 783 €	2 934 028,13 €	4 909 374 €
	Résultat exercice 2018	0 €	
	Résultat reporté 2017	-127 087,05 €	
	Résultat cumulé au 31-12-2018	-127 087,05 €	
INVESTISSEMENT	BP 18	CA 18	BP 19
Dépenses	9 224 392 €	2 388 715,83 €	7 032 507 €
Recettes	9 224 392 €	4 811 200,60 €	7 032 507 €
	Résultat exercice 2018	2 422 484,77 €	
	Résultat reporté 2017	- 4 747 003,02 €	
	Résultat cumulé au 31-12-2018	- 2 324 518,25 €	
Dont :	BP 18	CA 18	BP 19
D Programme des travaux	2 897 K€	972 K€	3 184 K€
R Vente de lots	1 287 K€	1 299 K€	1 230 K€
D Encours de la dette au 31-12-18		6 247 K€	

L'encours de la dette : Le budget annexe Parcs d'Activités comporte 5 emprunts (dont 3 à court terme appelés « prêts relais »). Ils se répartissent de la façon suivante :

- 3 à taux fixe
- 2 à taux variable.

Au 31-12-2018, l'en-cours est de 6 247 K€.

Le taux moyen des emprunts est de 0,56% (1,01% en 2017)

1.2 Le budget des bâtiments économiques

Lamballe Terre & Mer est actuellement propriétaire de 11 bâtiments à vocation économique proposés à la location. La gestion de ces bâtiments est regroupée dans un budget annexe soumis à la TVA.

Ces bâtiments sont assujettis à la TVA.

Lamballe Terre & Mer programme vient d'acquérir le bâtiment ex-Lidl de Lamballe en vue de le réaménager en deux cellules d'activités : une cellule dédiée à la location d'entreprise et l'autre pour les besoins de l'agglomération, en matière de bureaux de permanence et de salles de formation. Une seconde étude est initiée sur la maison de direction du Haras de Lamballe pour un programme de co-working.

Nom	Adresse	Commune	Occupant au 31-12-18
Bâtiment relais 1	rue de Dinard	Lamballe	Penthièvre actions et autres
Bâtiment relais 2	rue des Gastadours	Lamballe	Centigon
Bâtiment relais 3	Impasse des Champs Mirette	Lamballe	Centigon
Bâtiment relais 4	PA les Dineux	Trémeur	Essone Sécurité/BM Trans
Bâtiment relais 5	Le lou	Dolo	DG Compagny
Bâtiment relais 6	Le lou	Dolo	DG Compagny
Bâtiment relais 7	PA Carrefour Penthièvre	Plestan	Fast Suspension+CL Immobilier – En cours de cession
Bâtiment relais 8	PA quatre routes	Jugon-les-lacs	Motoculture des Lacs
Bâtiment relais 9	PA des Jeannettes	Erquy	Biogroupe
Bâtiment relais 10	La Quenotterie	Hénanbihen	Fertival

FONCTIONNEMENT	BP 18	CA 18	BP 19
Dépenses	1 103 956 €	670 011,83 €	865 259 €
Recettes	1 103 956 €	670 795,22 €	865 259 €
	Résultat exercice 2018	783,39 €	
	Résultat reporté 2017	188 854,36 €	
	Résultat cumulé au 31-12-2018	189 637,75 €	

INVESTISSEMENT	BP 18	CA 18	BP 19
Dépenses	1 438 796 €	292 788,73 €	1 205 181 €
Recettes	1 438 796 €	921 396,34 €	1 205 181 €
	Résultat exercice 2018	628 607,61 €	
	Résultat reporté 2017	- 306 352,84 €	
	Résultat cumulé au 31-12-2018	322 254,77 €	

Dont :	BP 18	CA 18	BP 19
D Programme des travaux et/ou prov°	861 K€	116 K€	943 K€
R Loyers	309 K€	331 K€	316 K€
D Encours de la dette au 31-12-18		1 044 K€	

L'encours de la dette : Le budget annexe Bâtiments comporte 4 emprunts dont 3 à taux fixe et 1 à taux variable. Au 31-12-2018, l'en-cours est de 1 044 K€.

Le taux moyen des emprunts est de 1,82% (1,91% en 2017)

2. Les budgets des services publics industriels & commerciaux (SPIC)

2.1 Les Déchets ménagers :

A/ ORGANISATION :

Depuis 2017, la gestion des déchets ménagers s'harmonise :

- **La collecte des ordures ménagères :**

Les collectes sont essentiellement en porte à porte sur le territoire, avec des différences sur la dotation individuelle en bacs et sur les fréquences de collecte.

Depuis septembre 2018, 18 communes sont dotées de bacs individuels pucés pour les ordures ménagères et pour le sélectif en conformité avec une grille de dotation et de nouveaux circuits de collecte sont mis en place.

- **La collecte sélective :**

Depuis septembre 2018, les collectes sont réalisées en bac individuel et l'ensemble du territoire de Lamballe Terre & Mer est couvert par l'extension des consignes de tri aux emballages plastiques.

- **Déchèteries :**

Les conditions d'accès aux déchèteries sont actuellement différentes (trois déchèteries sur cinq ont un contrôle automatique des accès). Depuis 2018, le réaménagement de la déchèterie de Jugon Les Lacs commune nouvelle est à l'étude avec la mise en place d'un contrôle d'accès.

B/ DOSSIERS POUR 2019 :

Plusieurs systèmes de financement coexistent en 2019 sur le territoire communautaire (la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM); la redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM) et la Redevance Incitative. L'EPCI dispose d'un délai de 4 ans pour procéder à leur harmonisation sur l'ensemble du territoire.

L'optimisation de la gestion des déchets ménagers sur le territoire de l'ex-communauté de communes Côte de Penthièvre sera étudiée en 2019.

C/ BUDGET PRIMITIF 2019 :

Les crédits inscrits au budget annexe sont :

FONCTIONNEMENT	BP 18	CA 18	BP 19
Dépenses	8 569 820 €	7 516 724,39 €	8 054 454 €
Recettes	8 569 820 €	7 462 688,91 €	8 054 454 €
	Résultat exercice 2018	-54 035,48 €	
	Résultat reporté	1 182 766,33 €	
	Résultat au 31-12-2018	1 128 730,85 €	

1) **L'investissement** Les principaux investissements 2019 sont :

- le remplacement de trois bennes à ordures ménagères vieillissantes par l'achat de trois bennes neuves (dont une sur le budget général). Pour information, le parc de bennes est de 14 plus 2 bennes de secours.
- La dotation en bac jaune de 600 foyers non dotés sur la Ville de Lamballe,
- L'étude et la mise en place de colonnes enterrées sur des communes où des résidents ont des difficultés techniques de collecte en bacs individuels,
- Le renouvellement de la guérite de la plate-forme de stockage de Lanjouan à Lamballe.

INVESTISSEMENT	BP 18	CA 18	BP 19
Dépenses	3 492 878 €	2 116 431,47 €	1 789 759 €
Recettes	3 492 878 €	1 133 874,42 €	1 789 759 €
Résultat exercice 2018		-982 557,05 €	
Résultat reporté		757 955,24 €	
Résultat au 31-12-2018		-224 601,81 €	

Dont :	BP 18	CA 18	BP 19
D Programme des travaux	2 668 220 €	1 837 305,31 €	1 216 757 €
D Encours de la dette au 31-12-18		2 194 K €	

L'encours de la dette :

Le budget annexe DECHETS MENAGERS comporte 7 emprunts dont 4 à taux fixe et 3 à taux variable. Au 31-12-2018, l'en-cours est de 2 194 K€.

Le taux moyen des emprunts est de 1,59% (2,41% en 2017)

2.2 Le budget Eau potable:

L'année 2019 est la 1^{ère} année d'exercice de la compétence eau potable sur l'ensemble du territoire.

L'exploitation est assurée :

- en régie sur 22 communes soit 26 083 abonnés (3 144 017 m³ en 2018): Andel, Bréhand, La Bouillie, Coetmieux, Hénansal, Hénon, Lamballe, Landéhen, La Malhoure, Noyal, Penguilly, Pléneuf Val André, Plédéliac, Pommeret, Quessoy, Quintenic, Trébry, Trédaniel, St Alban, St Glen, St Rieul, St Trimoël.
- Avec des contrats de DSP sur 5 communes : Erquy, Hénanbihen, St Denoual, Moncontour et Plémy, soit 6 877 abonnés.

Lamballe Terre & Mer assure ainsi la maîtrise d'ouvrage du service eau potable sur 27 communes pour desservir 33000 abonnés. Le réseau comporte 1900 km de canalisation.

Lamballe Terre & Mer adhère au Syndicat d'eau potable des Frémur pour la commune de Plurien soit 1 132 abonnés et au Syndicat de Caulnes – La Hutte – Quélaron pour 10 communes (Eréac, Jugon les Lacs commune nouvelle, Lanrelas, Plénée Jugon, Plestan, Rouillac, Sévignac, Tramain, Trédias et Trémeur) soit 6 014 abonnés.

Les règlements de service sont encore différents, leur harmonisation sera étudiée courant 2019. Une démarche de convergence des tarifs a été proposée fin 2018 permettant leur harmonisation en 6 ans sur 27 communes. L'harmonisation sera plus longue pour la commune de Plédéliac.

La section de fonctionnement 2019 : s'équilibre à 10 326 859 €. Les principales dépenses sont :

- Les achats d'eau : 2 754 000 €
- L'électricité et les produits de traitement : 67 700 €
- Les fournitures et prestations d'entretien : 333 320 €
- Le Personnel : 26 agents, les remplacements et renforts 1 350 331 €
- Les intérêts des emprunts : 130 000 €
- L'amortissement des immobilisations : 1 260 000 €

FONCTIONNEMENT	BP 18	CA 18	BP 19
Dépenses	9 287 597 €	6 634 194,65 €	10 326 859 €
Recettes	9 287 597 €	6 275 651,01 €	10 326 859 €
	Résultat exercice 2018	-358 543,64 €	
	Résultat reporté	3 079 262,35 €	
	Résultat au 31-12-2018	2 720 718,71 €	

L'investissement : La section d'investissement s'équilibre à 5 643 136 €.

Pour l'investissement, le budget prévoit un montant de travaux de 3 824 996 € HT

- Renouvellement de réseaux : 2 731 689 €
- Extensions: 40 000 €
- Des travaux sur les ouvrages : 535 000 €

INVESTISSEMENT	BP 18	CA 18	BP 19
Dépenses	5 900 260 €	1 542 574,55 €	5 643 136 €
Recettes	5 900 260€	1 683 441,44 €	5 643 136 €
	Résultat exercice 2018	140 866,89 €	
	Résultat reporté	462 947,67 €	
	Résultat au 31-12-2018	603 814,56 €	

Dont :	BP 18	CA 18	BP 19
D Programme des travaux	2 726 138€	1 225 699,02 €	3 824 996 €
D Encours de la dette au 31-12-2018		2 753 000,00 €	

L'encours de la dette

Le budget annexe Eau Potable comporte 16 emprunts dont 9 à taux fixe et 7 à taux variable.

Au 31-12-2018, l'en-cours est de 2 753 K€.

Le taux moyen des emprunts est de 3,22% (3,42% en 2017)

2.3 Le budget Assainissement :

Le budget assainissement regroupe l'assainissement collectif et l'assainissement non collectif.

A/ Assainissement collectif:

L'année 2019 est la 1^{ère} année d'exercice de la compétence assainissement collectif sur l'ensemble du territoire.

L'exploitation est assurée :

- en régie sur 23 communes soit 19 154 abonnés : Andel, Bréhand, La Bouillie, Coetmieux, Hénansal, Hénon, Lamballe, Landéhen, La Malhoure, Noyal, Penguilly, Pléneuf-Val-André, Plédéliac, Pommeret, Quessoy, Quintenic, Trébry, Trédaniel, St Alban, St Denoual, St Glen, St Rieul, St Trimoël.
- Avec des contrats de DSP sur 7 communes (Erquy, Plurien, Hénanbihen, Moncontour, Plémy, Plestan et Jugon les Lacs commune nouvelle) soit 6 697 abonnés.
- Avec un contrat de prestation de service sur 8 communes soit 1 408 abonnés (Tramain, Plénée Jugon, Sévignac, Rouillac, Eréac, Trémeur, Trédias et Lanrelas)

Lamballe Terre & Mer assure ainsi la maîtrise d'ouvrage du service assainissement collectif sur les 38 communes pour desservir 27 000 abonnés. Le service comporte notamment 480 km de canalisation, 89 postes de relèvement et 51 stations d'épuration.

Les règlements de service sont encore différents, leur harmonisation sera étudiée courant 2019. Une démarche de convergence des tarifs a été étudiée et proposée fin 2018. Cette convergence permettra d'harmoniser les tarifs en 6 ans sur 30 communes. L'harmonisation sera plus longue pour les communes de Plurien, Plédéliac, Plestan, Hénon, Trédaniel, Sévignac, Rouillac et Lanrelas car les écarts sont plus importants.

La section de fonctionnement : s'équilibre à 8 086 339 €. Les principales dépenses sont :

L'électricité:	318 500 €
Les produits de traitement:	175 400 €
Petit équipement :	173 200 €
Le Personnel : 24 agents :	1 240 621 €
Les intérêts des emprunts :	340 000 €
L'amortissement des immobilisations :	2 145 000 €

FONCTIONNEMENT	BP 18	CA 18	BP 19
Dépenses	7 417 714 €	3 963 585,10 €	8 086 339 €
Recettes	7 417 714 €	5 153 136,12 €	8 086 339 €
	Résultat exercice 2018	1 189 551,02 €	
	Résultat reporté	2 093 613,84 €	
	Résultat au 31-12-2018	3 283 164,86 €	

Pour l'investissement, le budget prévoit un montant d'études et de travaux de 6 485 028.65 € HT

- Inspection vidéo, réhabilitation et renouvellement de réseaux : 1 015 000 €
- Des extensions de réseaux dont Erquy « le Fief Pilange » : 480 000 €
- Des travaux sur la station de Souleville : 766 000 €
- Des travaux sur les autres ouvrages (stations d'épuration et postes de relèvement) : 645 000 €
- Début de travaux sur les stations d'épuration de Pommeret et Coëtmieux, au BP 2019 2 345 K€
- Le transfert des eaux usées de St Igneuc vers la station d'épuration de Jugon les Lacs : 358 000 €

INVESTISSEMENT	BP 18	CA 18	BP 19
Dépenses	7 743 355 €	2 989 626,92 €	9 559 591 €
Recettes	7 743 355 €	1 883 600,44 €	9 559 591 €
	Résultat exercice 2018	-1 106 06,48 €	
	Résultat reporté	264 464,18 €	
	Résultat au 31-12-2018	-841 562,30 €	

Dont :	BP 18	CA 18	BP 19
Programme des travaux	5 780 354,89 €	1 910 025,01 €	6 485 029 €
Encours de la dette au 31-12-2017		10 343 K€	

L'encours de la dette

Le budget annexe Assainissement comporte 32 emprunts dont 21 à taux fixe et 11 à taux variable. Au 31-12-2018, l'en-cours est de 10 343 K€.

Le taux moyen des emprunts est de 2,60% (2,46% en 2017)

B/ Assainissement non collectif (SPANC):

A/ ORGANISATION :

La compétence assainissement non collectif est exercée en régie par Lamballe Terre & Mer sur l'ensemble des 40 communes.

Le service est réalisé depuis le 1^{er} janvier 2018 de manière uniforme sur l'ensemble du territoire. Il est facturé sous la forme d'une redevance annuelle sur l'ensemble du territoire. L'activité dépend du financement de l'Agence de l'Eau.

B/ BUDGET PRIMITIF 2019 :

1) **Le fonctionnement** : La section de fonctionnement s'équilibre à 460 547 €.

FONCTIONNEMENT	BP 18	CA 18	BP 19
Dépenses	985 222 €	381 275,09 €	460 567 €
Recettes	985 222 €	356 620,18 €	460 567 €
	Résultat exercice 2018	-24 654,91 €	
	Résultat reporté	155 221,17 €	
	Résultat au 31-12-2018	130 566,26 €	

INVESTISSEMENT	BP 18	CA 18
Dépenses	1 500 €	0 €
Recettes	1 500 €	0 €
	Résultat exercice 2018	0 €
	Résultat reporté	27 000,50 €
	Résultat au 31-12-2018	27 000,50 €

3. Les budgets transport, camping & service commun

3.1 Le budget Transport:

Il comprend : le transport public, le transport scolaire ainsi que la rénovation de la ligne ferroviaire Dol-Dinan-Lamballe.

En 2019, c'est la dernière année que le service de transport à la demande est assuré sur les 14 communes issues de Lamballe Communauté par délégation de service public.

Dès le 1^{er} janvier 2020, les 38 communes bénéficieront d'un service de transport à la demande. Ce sont la CAT Transdev et les cars Le Vacon qui ont été retenus pour la nouvelle DSP Transport d'une durée de 7 ans. (2020-2026).

A noter que les transports scolaires seront gérés par LTM à compter de la rentrée scolaire du 1^{er} septembre 2020. LTM assure les flux financiers entre les communes et la région depuis septembre 2018.

Depuis le 01/01/2018, le taux du versement transport est de fixé de la manière suivante :

- 0,42% sur le territoire sur les communes qui appartenaient à Lamballe Communauté,
- 0,05% sur le reste du territoire

Il représente une recette d'environ 941 000 €.

Une réévaluation du versement transport sera étudiée en 2019 pour financer le service transport sur l'ensemble du territoire au 1^{er} janvier 2020.

Au BP 2019, la section de fonctionnement s'équilibre à 1 364 757 €.

FONCTIONNEMENT	BP 18	CA 18	BP 19
Dépenses	1 037 705 €	886 216,31 €	1 364 757,55 €
Recettes	1 037 705 €	968 269,33 €	1 364 757,55 €
Résultat exercice 2018		82 053,02 €	
Résultat reporté		119 704,53 €	
Résultat au 31-12-2018		201 757,55 €	

Au BP 2019, la section d'investissement s'équilibre à 81 000€.

INVESTISSEMENT	BP 18	CA 18	BP 19
Dépenses	40 321 €	3 303,60 €	81 000 €
Recettes	40 321 €	0 €	81 000 €
Résultat exercice 2018		- 3 303,60 €	
Résultat reporté		16 481,58 €	
Résultat au 31-12-2018		13 177,98 €	

3.2 Le budget Camping de « la Tourelle »

Classé 2 étoiles, le camping, situé à Plémy, est ouvert depuis juillet 2005, de Pâques à la Toussaint et comprend 32 emplacements, 3 places de stationnements de camping-cars et 12 chalets. Mobilisation de 1 ETP sur site à l'année pour assurer le fonctionnement + 10% ETP, agent de coordination.

A/ DOSSIERS 2019 :

La délégation de service public de l'équipement prendra effet au 1^{er} avril 2019.

B/ BUDGET 2019 :

Le fonctionnement : La section de fonctionnement du BP 2019 s'équilibre à 39 673 €.

FONCTIONNEMENT	BP 18	CA 18	BP 19
Dépenses	105 250 €	89 760,08 €	39 673 €
Recettes	105 250 €	102 909,66 €	39 673 €
Résultat exercice 2018		3 960,85 € ^(a)	
Résultat reporté		9 188,73 €	
Résultat au 31-12-2018		13 149,58 €	

(a) dont subvention d'équilibre du budget général de 28 661 € HT

L'investissement : La section d'investissement du BP 2019 s'équilibre à 105 386 €.

INVESTISSEMENT	BP 18	CA 18	BP 19
Dépenses	115 000,00 €	75 414,30 €	105 386 €
Recettes	112 782,35 €	80 434,23 €	105 386 €
Résultat exercice 2018		5 019,93 €	
Résultat reporté		- 2 802,28 €	
Résultat au 31-12-2018		2 217,65 €	

Dont :	BP 18	CA 18	BP 19
D Programme des travaux	46 797,72 €	10 508,96 €	59 138 €
D Encours de la dette au 31-12-18		90 000 €	

L'investissement comprend : 11 798 € pour mise en accessibilité et réfection des coffrages bois des chalets (dont 10 433 € de reports).

L'encours de la dette : Le budget annexe camping comporte 2 emprunts à taux variable.

Au 31-12-2018, l'encours est de 90 K€.

Le taux moyen des intérêts payés est de 0% (taux flooré à 0%).

3.3 Le budget Services communs : Urbanisme - Voirie

Le budget annexe services communs comprend 3 antennes en 2018: l'ADS, les travaux de voirie et le service « tractopelle ». Ce dernier est transféré au budget eau à compter du 1er janvier 2019. Le coût des services communs est intégralement refacturé aux communes qui en bénéficient.

A/ Urbanisme- Autorisation du droit des sols (ADS)

Le fonctionnement : La section de fonctionnement 2019 s'équilibre à 330 000 €.

FONCTIONNEMENT	BP 18	CA 18	BP 19
Dépenses	344 536 €	316 713 €	330 000 €
Recettes	344 536 €	316 713 €	330 000 €
Résultat exercice 2018		0	
Résultat reporté		0	
Résultat au 31-12-2018		0	

Le volet urbanisme correspond à 2 services :

Le service Autorisation du droit des sols (ADS) assure l'instruction des autorisations du droit des sols de 37 communes (Saint-Glen, La Malhoure et Moncontour relevant du suivi de l'Etat au titre du règlement national d'urbanisme). En 2018, les communes ont transmis 1 982 dossiers pour instruction.

L'urbanisme opérationnel:

En amont du débat sur la prise de compétence urbanisme, le service a participé à diverses rencontres sur cette thématique (réunions avec l'AUDIAR, club PLUi de la DREAL, club PLUi de la DDTM22...).

Par ailleurs, le service a participé à différentes réunions concernant la loi ELAN (Loi 2018-1021 du 23/11/2018 Evolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique).

B/ Travaux de voirie

Ce service a pour objet d'assister les communes dans la réalisation de travaux d'entretien lourds des voies communales revêtues situées hors agglomération. L'ensemble des communes pourra intégrer ce service.

FONCTIONNEMENT	BP 18	CA 18	BP 19
Dépenses	80 000 €	9 109,80 €	31 500 €
Recettes	80 000 €	9 109,80 €	31 500 €
Résultat exercice 2018		0	
Résultat reporté		0	
Résultat au 31-12-2018		0	

INVESTISSEMENT	BP 18	CA 18	BP 19
Dépenses	724 000 €	166 061,21 €	1 290 317 €
Recettes	724 000 €	142 061,21 €	1 290 317 €
Résultat exercice 2018		- 24 000,00 €	
Résultat reporté		0	
Résultat au 31-12-2018		- 24 000,00 €	

C/ Voirie « tractopelle »

Créé en 2017, le service sera clôturé le 31/12/2018. Il assure l'entretien courant de la voirie communale et des réseaux à l'aide d'un tractopelle.

Ce service comporte 1 emprunt à taux fixe. Au 31-12-2017, l'encours est de 38 K€. La durée résiduelle de 4 ans. Le taux moyen des intérêts est de 1,56%.

FONCTIONNEMENT	BP 18	CA 18
Dépenses	64 828 €	60 432,41 €
Recettes	64 828 €	60 432,41 €
Résultat exercice 2018		0
Résultat reporté		0
Résultat au 31-12-2018		0

INVESTISSEMENT	BP 18	CA 18
Dépenses	17 685 €	9 571,43
Recettes	17 685 €	13 628,00
Résultat exercice 2018		4 056,57
Résultat reporté		4 056,57
Résultat au 31-12-2018		8 113,14

Présentation agrégée des 9 budgets dont les programmes de travaux :

P 2019	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL SF + SI	dont Programmes travaux & acquis°
1 Budget GENERAL	44 438 684	22 198 580	66 637 264	16 176 606
2 Budget PARCS ACTIVITE	4 909 374	7 032 507	11 941 881	2 125 000
3 Budget BATIMENTS	865 259	1 205 181	2 070 440	943 000
4 Budget DECHETS MENAGERS	8 054 454	1 789 759	9 844 213	1 216 757
5 Budget EAU	10 326 859	5 643 136	15 969 995	3 824 996
6 Budget ASSAINISSEMENT	8 546 906	9 559 591	18 106 497	6 485 029
7 Budget TRANSPORT	1 364 757	81 000	1 445 757	10 000
8 Budget CAMPING	39 673	105 386	145 059	59 138
9 Budget SERVICES COMMUNS	365 630	1 290 317	1 655 947	1 290 316
TOTAL	78 911 596	48 905 457	127 817 053	32 130 842